

MANUEL DE L'OPÉRATEUR



Modèles 150, 152, 162 et 168 Unités de réfrigération pour crème glacée

Traduit à partir des consignes originales d'utilisation

028749FM

13/08/2008 (parution originale)
Mise à jour : le 22/11/2013

Remplir cette page et l'utiliser comme guide de référence rapide en cas de besoin de service :

Distributeur Taylor : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Service : _____

Pièces : _____

Date de l'installation : _____

Informations situées sur la plaque de données :

Numéro du modèle : _____

Numéro de série : _____

Spécifications électriques : Tension _____ Cycle _____

Phase _____

Taille maximale de fusible : _____ A

Courant admissible minimal : _____ A

Numéro de pièce : _____

© 2008 Carrier Commercial Refrigeration, Inc.
028749FM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée d'une copie de toute partie de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles.

Tous droits réservés



Taylor Company
Division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc.
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072 États-Unis

Table des matières

Section 1	À l'installateur	1
	Sécurité de l'installateur	1
	Préparation du site	1
	Unités refroidies à l'air	2
	Installation de raccord électrique pour 60 cycles, 1 phase, avec cordon et fiche fournis	2
	Raccords électriques pour modèles sans cordon ni fiche fournis	2
	Rotation du batteur	3
	Fluide frigorigène	3
Section 2	À l'opérateur.....	4
Section 3	Sécurité	5
Section 4	Identification des pièces pour l'opérateur.....	7
	Modèle 150	7
	Modèle 152	8
	Modèle 162	9
	Modèle 168	10
	Assemblage de la porte pour les modèles 150 et 152	11
	Assemblage de la porte pour les modèles 162 et 168	12
	Accessoires des modèles 150 et 152	13
	Accessoires des modèles 162 et 168	14
Section 5	Important : à l'opérateur	15
	Définition des symboles	15
	Bouton de réinitialisation	16
	Commutateur marche/arrêt.....	16
	Tube d'admission	16
	Contrôle de qualité de Taylor	16
	Témoin lumineux - « mélange insuffisant ».....	16
	Commutateur de réfrigération du mélange	16
	Réfrigération séparée du réservoir (SHR).....	16
	Maintien de la température du cylindre (CTR)	17
Section 6	Procédures de fonctionnement.....	18
	Montage.....	19
	Aseptisation	22
	Amorçage	24

Procédure de fermeture	25
Évacuation du produit du cylindre de réfrigération	25
Rinçage.....	25
Nettoyage	25
Démontage	26
Nettoyage à la brosse	26
Section 7 Important : liste de contrôle de l'opérateur.....	27
Lors du nettoyage et de l'aseptisation.....	27
Diagnostic de dénombrement de bactéries.....	27
Vérifications régulières d'entretien	27
Entreposage l'hiver	28
Section 8 Guide de dépannage	29
Section 9 Calendrier de remplacement des pièces	32
Section 10 Garantie limitée sur l'équipement	33
Section 11 Garantie limitée sur les pièces	35

Remarque : la continuation des efforts de la recherche entraîne des améliorations régulières ; les informations fournies dans ce manuel sont donc sujettes à modifications, sans préavis.

Remarque : seules les consignes provenant de l'usine ou leur équivalent traduit autorisé sont considérés comme l'ensemble des consignes originales.

© 2008 Carrier Commercial Refrigeration, Inc. (parution originale)

Mise à jour : novembre 2013

028749FM

Toute reproduction, divulgation ou distribution non autorisée d'une copie de toute portion de cet ouvrage par qui que ce soit pourra représenter une infraction à la loi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays sur les droits d'auteur et entraîner l'octroi de dommages et intérêts pouvant s'élever jusqu'à 250 000 \$ US (17 USC 504) pour des raisons de violation, ainsi que d'autres sanctions pénales et civiles.

Tous droits réservés



Taylor Company
Division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc.
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072 États-Unis

Les informations suivantes ont été incluses dans le manuel à titre de directives de sécurité et de réglementation. Pour obtenir la totalité des consignes d'installation, veuillez consulter la liste de contrôle de l'installation.

Sécurité de l'installateur



Dans les différentes régions du monde, l'équipement devra être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Veuillez contacter les autorités locales pour toute question.

Il faudra faire particulièrement attention à bien respecter toutes les pratiques de sécurité de base pendant les activités d'installation et de service liées à l'installation et à l'entretien de l'équipement Taylor.

- L'installation et les réparations de l'équipement devront être effectuées uniquement par un personnel de service autorisé par Taylor.
- Le personnel de service autorisé devra consulter la norme OSHA 29CFR1910.147 ou le code en vigueur du lieu pour connaître les normes industrielles concernant les procédures de verrouillage/étiquetage avant de commencer toute installation ou réparation.
- Le personnel de service autorisé devra s'assurer de disposer de l'équipement de protection individuelle approprié et de bien le porter lorsque cela est nécessaire pendant l'installation et l'entretien.
- Le personnel de service autorisé devra retirer tout bijou en métal, toute bague et montre avant de travailler sur l'équipement électrique.



La ou les alimentations principales en électricité de l'unité doivent être débranchées avant que toute réparation soit effectuée. Le manquement à cette consigne pourra entraîner des blessures ou même la mort par choc électrique ou du fait de pièces dangereuses en mouvement, ainsi qu'un mauvais fonctionnement de l'unité ou son endommagement.

Remarque : toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé par Taylor.



Cette unité comporte beaucoup d'angles aigus qui peuvent provoquer des blessures graves.

Préparation du site

Inspecter la zone dans laquelle l'unité doit être installée avant de sortir l'unité de sa caisse, afin de s'assurer que tous les risques possibles pour l'utilisateur et pour l'équipement ont été éliminés.

Pour utilisation à l'intérieur uniquement : cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à température ambiante moyenne, entre 21 °C et 24 °C (70 °F et 75 °F). L'unité a pu fonctionner sans problème à des températures ambiantes élevées de 40 °C (104 °F), à capacité réduite.



Cette unité ne doit **PAS** être installée dans une zone où un jet ou tuyau d'eau risquent d'être utilisés. Ne **JAMAIS** utiliser de jet ou de tuyau d'eau pour rincer ou nettoyer l'unité. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner une électrocution.



Cette unité doit être installée sur une surface plane, afin d'éviter le danger de renversement. Il faudra être extrêmement prudent lors du déplacement de cet équipement, quelle qu'en soit la raison. Il faut au minimum deux personnes pour déplacer l'unité en toute sécurité. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des blessures ou un endommagement de l'équipement.

Déballer l'unité et l'inspecter pour s'assurer qu'elle n'est pas endommagée. En cas d'endommagement, informer le distributeur Taylor.

Cet appareil a été fabriqué aux États-Unis et les dimensions du matériel sont données à l'américaine. Toutes les conversions au système métrique sont approximatives et variables.

Unités refroidies à l'air

Les modèles 150 et 152 nécessitent un minimum de 152 mm (6 po) d'espacement des deux côtés. Installer la jupe fournie du côté droit de l'unité et placer l'arrière de l'unité contre un mur, afin d'éviter la recirculation d'air chaud. Le modèle 162 requiert 152 mm (6 po) d'espacement de tous les côtés et l'installation de la jupe à l'arrière de l'unité. Le modèle 168 requiert 76 mm (3 po) d'espacement de tous les côtés et l'installation de la jupe à l'arrière de l'unité. Les espacements minimaux doivent être respectés pour garantir un flux d'air adéquat et une performance optimale.

Ces unités sont conçues pour être utilisées uniquement à l'intérieur.



Ne **PAS** installer ces unités dans une zone où on risque d'utiliser un jet d'eau. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner un choc électrique grave.

Installation de raccord électrique pour 60 cycles, 1 phase, avec cordon et fiche fournis

Cette machine est fournie avec un cordon à trois fils et une fiche de type mise à la terre, pour un raccord à une alimentation à circuit de dérivation à phase unique, 60 cycles. Cette unité doit être branchée dans une prise correctement reliée à la terre. Le cordon et la fiche fournis pour 115/60/1 sont de 20 A. La prise murale doit donc également être de 20 A. Vérifier l'étiquette de données située sur le panneau latéral pour obtenir les spécifications électriques.

Il est possible d'utiliser une filerie fixe, si les codes locaux l'imposent. Les consignes de conversion pour filerie fixe sont comme suit :

1. S'assurer que l'unité de réfrigération est débranchée de l'alimentation électrique.
2. Retirer le panneau approprié et trouver le petit coffret de branchement à la base de l'unité.
3. Retirer le cordon et la bague anti-traction installés à l'usine.

4. Acheminer la filerie fixe d'arrivée en passant par l'orifice de 22 mm (7/8 po) de la base du cadre.
5. Connecter deux fils d'alimentation. Relier le fil de terre à la cosse de terre qui se trouve dans le coffret de branchement.
6. S'assurer que l'unité est bien reliée à la terre, avant de la mettre sous tension.



RESPECTER LES CODES ÉLECTRIQUES LOCAUX !

Raccords électriques pour modèles sans cordon ni fiche fournis

Une alimentation en électricité est nécessaire pour chaque étiquette de données se trouvant sur les unités. Vérifier la ou les étiquettes de données de l'unité pour connaître les spécifications de fusibles ou de protection contre les surintensités de circuit de dérivation, de courant admissible, et les spécifications électriques. Consulter le schéma de câblage fourni dans le boîtier électrique pour connaître les branchements électriques corrects.

Aux États-Unis, cet équipement est fait pour être installé conformément au code électrique national (National Electrical Code ; NEC), ANSI/NFPA 70-1987. Le code NEC a pour objet de protéger efficacement les personnes et les biens des dangers résultant de l'utilisation de l'électricité. Ce code comprend des dispositions qui sont considérées comme nécessaires pour la sécurité. En cas de respect de ces dispositions et d'entretien satisfaisant, l'installation sera essentiellement sans danger ! Dans toutes les autres régions du monde, l'équipement devra être installé conformément aux codes locaux en vigueur. Veuillez contacter les autorités locales.



ATTENTION : CET ÉQUIPEMENT DOIT ÊTRE RELIÉ À LA TERRE CORRECTEMENT ! LE MANQUEMENT À CETTE CONSIGNE RISQUE D'ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES DUES À UN CHOC ÉLECTRIQUE.



Cette unité comporte une cosse équipotentielle de mise à la terre qui doit être connectée correctement à l'arrière du cadre par l'installateur autorisé. Le lieu de l'installation est indiqué par le symbole de liaison équipotentielle (5021 de 60417-1 de la CEI) situé à la fois sur le panneau amovible et sur le cadre de l'unité.



- Les appareils stationnaires qui ne comprennent ni cordon électrique, ni fiche, ni autre dispositif permettant de débrancher l'appareil de l'alimentation en électricité doivent comporter un appareil de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm, sur l'installation externe.
- Les appareils qui sont connectés en permanence à une filerie fixe et pour lesquels les courants de fuite pourront dépasser les 10 mA, en particulier lorsqu'ils sont déconnectés ou non-utilisés pendant des périodes de temps prolongées ou pendant l'installation initiale, devront comporter des dispositifs de protection tels qu'un disjoncteur de fuite à la terre (GFI) qui devra être installé par le personnel autorisé, suivant les codes locaux, afin d'éviter les fuites de courant.
- Les cordons électriques utilisés avec cette unité doivent être résistants à l'huile, comporter une gaine flexible et être au moins de la taille d'un cordon en polychloroprène ou autre cordon synthétique au revêtement en élastomère équivalent (désignation de code 60245 CEI 57). Ils doivent être installés avec l'ancrage de cordon approprié, afin d'éviter que les conducteurs soient contraints ou tordus aux bornes, ainsi que pour protéger l'isolation des conducteurs de toute abrasion.
Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une personne de qualification comparable afin de prévenir tout danger.

Rotation du batteur



La rotation du batteur doit s'effectuer dans le sens des aiguilles d'une montre, lorsqu'on se place face à l'ouverture du cylindre de réfrigération.

Remarque : les procédures suivantes doivent être effectuées par un technicien de service autorisé.

Pour corriger le sens de la rotation sur une unité triphasée, échanger deux des câbles d'arrivée de l'alimentation au niveau de la plaque à bornes principale de l'unité seulement. Pour corriger le sens de la rotation sur une unité monophasée, changer les fils conducteurs à l'intérieur du moteur du batteur. (Suivre le schéma imprimé sur le moteur.)

Les connexions électriques sont effectuées directement sur la plaque à bornes fournie dans le coffret d'extrémité qui est monté sur la base du cadre de chaque côté du modèle 168, et située dans les coffrets d'extrémité montés à mi hauteur sur les montants latéraux du cadre du modèle 162.

Fluide frigorigène



Par respect pour notre environnement, Taylor utilise uniquement des frigorigènes écologiques HFC. Le frigorigène HFC utilisé dans cette unité est le R404A. Ce frigorigène est généralement considéré comme non-toxique et non-inflammable, avec un potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PDO) de zéro (0).

Cependant, tout gaz sous pression a le potentiel d'être dangereux et doit être manipulé avec précaution.

NE JAMAIS remplir une bonbonne de fluide frigorigène complètement. Remplir la bonbonne à environ 80 % de sa capacité permettra de laisser la place nécessaire à la dilatation normale.



Utiliser uniquement le frigorigène R404A conforme à la spécification 700 de la norme AHRI. L'utilisation de tout autre frigorigène risque d'exposer les utilisateurs et les opérateurs à des risques de sécurité inattendus.



La pulvérisation de fluide frigorigène sur la peau pourra occasionner de graves lésions cutanées. Se protéger la peau et les yeux. En cas de brûlures dues au fluide frigorigène, rincer immédiatement avec de l'eau froide. Si les brûlures sont graves, appliquer de la glace et immédiatement contacter un médecin.

Taylor rappelle aux techniciens de bien prêter attention aux lois gouvernementales sur les systèmes d'extraction, de recyclage et de récupération de fluide frigorigène. Pour toute question sur ces lois, veuillez contacter le département de service de l'usine (Service Department).



AVERTISSEMENT : lorsqu'il est utilisé avec des huiles polyolesters, le fluide frigorigène R404A a une capacité élevée d'absorption de l'humidité. La durée maximale d'ouverture d'un système de réfrigération doit être de 15 minutes. Boucher toutes les ouvertures de tubes pour éviter que de l'eau ou l'humidité présente dans l'air ne soient absorbées par l'huile.

L'unité de réfrigération que vous avez achetée a été conçue et fabriquée dans le plus grand soin, de façon à vous garantir un fonctionnement fiable. Les modèles de Taylor Company concernés par ce manuel sont les suivants : 150, 152, 162 et 168.

Ces unités, si elles sont utilisées et entretenues correctement, donneront un produit de qualité uniforme. Comme pour tout autre engin mécanique, le nettoyage et l'entretien sont nécessaires. Si les procédures de fonctionnement décrites dans ce manuel sont respectées à la lettre, le soin et l'attention requis seront minimaux.

Il faudra lire ce Manuel de l'opérateur avant de faire fonctionner l'équipement ou d'effectuer toute opération d'entretien.

Ces unités de réfrigération ne compenseront PAS et ne corrigeront PAS les éventuelles erreurs commises lors de la mise en service et du remplissage de l'unité. Les procédures initiales d'assemblage et d'amorçage sont donc d'une importance primordiale. Il est fortement conseillé que tout personnel responsable du fonctionnement de l'équipement, que ce soit pour le montage ou le démontage, lise ces procédures de façon à être formé correctement et pour qu'il n'y ait pas de malentendu.

En cas de besoin d'assistance technique, veuillez contacter votre distributeur Taylor local autorisé.

Remarque : la garantie Taylor n'est valide que si les pièces sont des pièces autorisées par Taylor, achetées chez le distributeur Taylor local autorisé et si tout le travail d'entretien requis est effectué par un technicien de service Taylor autorisé. Taylor se réserve le droit de refuser les réclamations de garantie sur les unités ou sur les pièces dans le cas où le mauvais fluide frigorigène ou des pièces non-approuvées par Taylor ont été installés dans l'unité, ou si des modifications du système ont été effectuées sans respect pour les recommandations d'usine ou bien s'il est déterminé que la défaillance est le résultat d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une négligence ou d'un manquement à respecter toutes les consignes de fonctionnement. Pour tous les détails sur votre garantie Taylor, veuillez consulter la section Garantie limitée de ce manuel.

Remarque : les efforts constants de la recherche entraînent des améliorations régulières ; les informations fournies dans ce manuel sont donc sujettes à modifications, sans préavis.



Si ce produit porte le symbole de la benne roulante barrée, cela signifie qu'il est conforme à la directive UE, ainsi qu'à d'autres réglementations similaires en vigueur depuis le 13 août 2005. Par conséquent, il faudra s'en débarrasser séparément,

après son utilisation finale ; il ne sera pas possible de le jeter parmi d'autres ordures ménagères non-triées.

Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de déposer le produit sur le lieu de collecte approprié, selon les spécifications des réglementations locales.

Pour davantage d'informations en ce qui concerne les lois locales en vigueur, veuillez contacter votre mairie et/ou votre distributeur local.

Limitation de responsabilité vis-à-vis du compresseur

Le ou les compresseurs de réfrigération de cette unité sont garantis pour le délai indiqué dans la section Garantie limitée de ce manuel. Cependant, du fait du Protocole de Montréal et des amendements américains à l'acte d'air propre de 1990 (Clean Air Act), beaucoup de fluides frigorigènes nouveaux sont en processus de test et de développement et cherchent à être introduits dans le secteur de l'entretien. Certains de ces nouveaux frigorigènes, selon la publicité, seraient l'équivalent des anciens et pourraient les remplacer dans nombre d'applications. Il est important de noter que, dans l'éventualité de service d'entretien normal du système de réfrigération de cette unité, **il faudra uniquement utiliser le frigorigène spécifié sur l'étiquette de données qui y est rattachée.**

L'utilisation non autorisée de liquides frigorigènes autres annule la garantie du compresseur de Taylor. Il incombe au propriétaire de l'unité de communiquer ceci au technicien qu'il emploie.

Il est également important de noter que Taylor ne garantit pas le frigorigène utilisé dans son équipement. Par exemple, dans le cas où il y aurait perte de frigorigène lors d'un service d'entretien ordinaire de cette unité, Taylor n'est pas dans l'obligation de fournir, ni d'assurer son remplacement, que ce soit en échange de paiement ou non. Taylor est sous obligation de recommander un remplacement convenable dans le cas où le frigorigène d'origine serait prohibé, deviendrait obsolète ou ne serait plus en vente durant la garantie de cinq ans du compresseur.

Taylor Company continue de s'informer sur les tendances dans l'industrie et teste les nouveaux produits au fur et à mesure qu'ils sont mis au point. Dans le cas où un produit nouveau s'avèrerait acceptable comme remplacement équivalent après avoir été testé par nous, la limitation ci-dessus serait rendue nulle. Pour connaître le statut actuel d'un liquide frigorigène autre par rapport à la garantie de votre compresseur, veuillez téléphoner au distributeur Taylor local ou à l'usine Taylor. Soyez prêt à fournir le numéro de modèle/numéro de série de l'unité en question.

Taylor Company prend très au sérieux la sécurité de l'opérateur lors de ses contacts avec l'unité de réfrigération et ses pièces. Taylor a fait des efforts considérables de conception et de fabrication de fonctionnalités intégrées de sécurité, à la fois pour votre protection et celle du technicien de service. Par exemple, les étiquettes d'avertissement sont maintenant fixées sur l'unité de réfrigération pour indiquer de nouveau les précautions de sécurité à l'opérateur.



IMPORTANT – Le non-respect des précautions de sécurité suivantes pourra entraîner des blessures graves, voire fatales. Le non-respect de ces avertissements pourra causer un endommagement de l'unité et de ses composants. L'endommagement de composants entraînera des frais de remplacement des pièces et de service de réparation.



Ne **PAS** utiliser l'unité de réfrigération avant d'avoir lu le présent manuel de l'opérateur. Le manquement à cette consigne peut entraîner l'endommagement du matériel, un mauvais fonctionnement de l'unité, des risques pour la santé ou des blessures.



Cet appareil doit uniquement être utilisé par du personnel formé. Il n'est pas conçu pour être utilisé par des enfants ou des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ni par des personnes manquant d'expérience et de connaissances, à moins que ces personnes soient supervisées ou instruites quant à l'utilisation de l'appareil par une personne qui est responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.



Cette unité comporte une cosse équipotentielle de mise à la terre qui doit être connectée correctement à l'arrière du cadre par l'installateur autorisé. Le lieu de l'installation est indiqué par le symbole de liaison équipotentielle (5021 de 60417-1 de la CEI) situé à la fois sur le panneau amovible et sur le cadre de l'unité.



Ne **PAS** utiliser de jet d'eau pour nettoyer ou rincer l'unité de réfrigération. Le manquement à ces consignes pourra entraîner un choc électrique grave.



- Ne **PAS** utiliser l'unité sans qu'elle soit correctement reliée à la terre.
- Ne **PAS** utiliser l'unité avec des fusibles plus grands que ceux qui sont indiqués sur l'étiquette de données de l'unité de réfrigération.
- Toutes les réparations doivent être effectuées par un technicien de service autorisé par Taylor.
- Les alimentations principales en électricité de l'unité doivent être débranchées avant que toute réparation soit effectuée.
- Pour les unités avec cordon électrique : seuls les techniciens de service autorisés par Taylor ou les électriciens agréés ont le droit d'installer une fiche ou un cordon de remplacement sur ces unités.
- Les appareils stationnaires qui ne comprennent ni cordon électrique, ni fiche, ni autre dispositif permettant de débrancher l'appareil de l'alimentation en électricité doivent comporter un appareil de sectionnement omnipolaire avec un intervalle de contact d'au moins 3 mm, sur l'installation externe.
- Les appareils qui sont connectés en permanence à une filerie fixe et pour lesquels les courants de fuite pourront dépasser les 10 mA, en particulier lorsqu'ils sont déconnectés ou non utilisés pendant des périodes de temps prolongées ou pendant l'installation initiale, devront comporter des dispositifs de protection tels qu'un disjoncteur de fuite à la terre (GFI) qui devra être installé par un personnel autorisé, suivant les codes locaux, afin d'éviter les fuites de courant.
- Les cordons électriques utilisés avec cette unité doivent être résistants à l'huile, comporter une gaine flexible et être au moins de la taille d'un cordon en polychloroprène ou autre cordon synthétique au revêtement en élastomère équivalent (désignation de code 60245 CEI 57). Ils doivent être installés avec l'ancrage de cordon approprié, afin d'éviter que les conducteurs soient contraints ou tordus aux bornes, ainsi que pour protéger l'isolation des conducteurs de toute abrasion.
Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son agent de service ou une autre personne de qualification comparable afin de prévenir tout danger.

Le manquement à ces consignes pourra entraîner une électrocution. Contacter le distributeur Taylor local autorisé pour tout besoin de service.



- Ne **PAS** autoriser de personnel non-formé à utiliser cette unité.
- Ne **PAS** placer d'objet ni mettre les doigts dans le bec de distribution.
- Ne **PAS** utiliser l'unité à moins que tous les panneaux de service et portes d'accès ne soient retenus par des vis.
- Ne **PAS** retirer la porte de l'unité ou le batteur sans que les commutateurs de commande soient à l'arrêt.

Le manquement à ces consignes pourra entraîner des blessures graves car certaines pièces dangereuses pourront être en mouvement.



Cette unité comporte beaucoup d'angles aigus qui peuvent provoquer des blessures graves.

- Ne **PAS** placer d'objet ni mettre les doigts dans le bec de distribution. Ceci risquerait de contaminer le produit et de provoquer des blessures graves dues au contact avec la lame.
- **FAIRE PREUVE DE BEAUCOUP DE PRÉCAUTIONS** lors du retrait du batteur. Les lames du racloir sont extrêmement coupantes.



Cette unité doit être placée sur une surface plane. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des blessures ou un endommagement de l'équipement.



L'accès à la zone de service de l'unité est réservé aux personnes qui connaissent l'appareil et qui ont une expérience concrète avec l'appareil, surtout en ce qui concerne les questions de sécurité et d'hygiène.



Les calendriers de nettoyage et d'aseptisation sont déterminés par les organismes de normalisation de votre État ou de votre région et doivent être respectés. Veuillez consulter la section nettoyage de ce manuel pour connaître la procédure appropriée de nettoyage de cette unité.



Cette unité est conçue pour maintenir la température du produit en dessous de 5 °C (41 °F). Tout produit introduit dans cette unité doit avoir une température inférieure à 5 °C (41 °F). Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des risques pour la santé et un mauvais fonctionnement de l'unité de réfrigération.

Ne **PAS** obstruer les ouvertures d'arrivée et de sortie d'air :

- **150 et 152** : espacement minimal de 152 mm (6 po) des deux côtés. Installer la jupe fournie du côté droit de l'unité et placer l'arrière de l'unité contre un mur afin d'éviter la recirculation d'air chaud.
- **162** : espacement minimal de 152 mm (6 po) de tous les côtés. Installer la jupe fournie à l'arrière de l'unité.
- **168** : espacement minimal de 76 mm (3 po) de tous les côtés. Installer la jupe fournie à l'arrière de l'unité.

Pour utilisation à l'intérieur uniquement : cette unité est conçue pour fonctionner à l'intérieur, à des températures ambiantes moyennes comprises entre 21 °C et 24 °C (70 °F et 75 °F). L'unité a pu fonctionner sans problème à des températures ambiantes élevées de l'ordre de 40 °C (104 °F), à capacité réduite.

Ne **PAS** utiliser l'unité sans produit. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner un endommagement de l'unité.

NIVEAU SONORE : la propagation de bruit aérien ne dépasse pas 78 dB(A), lorsqu'elle est mesurée à une distance d'un mètre de la surface de l'unité et à une hauteur de 1,6 mètre du sol.

Section 4 Identification des pièces pour l'opérateur

Modèle 150

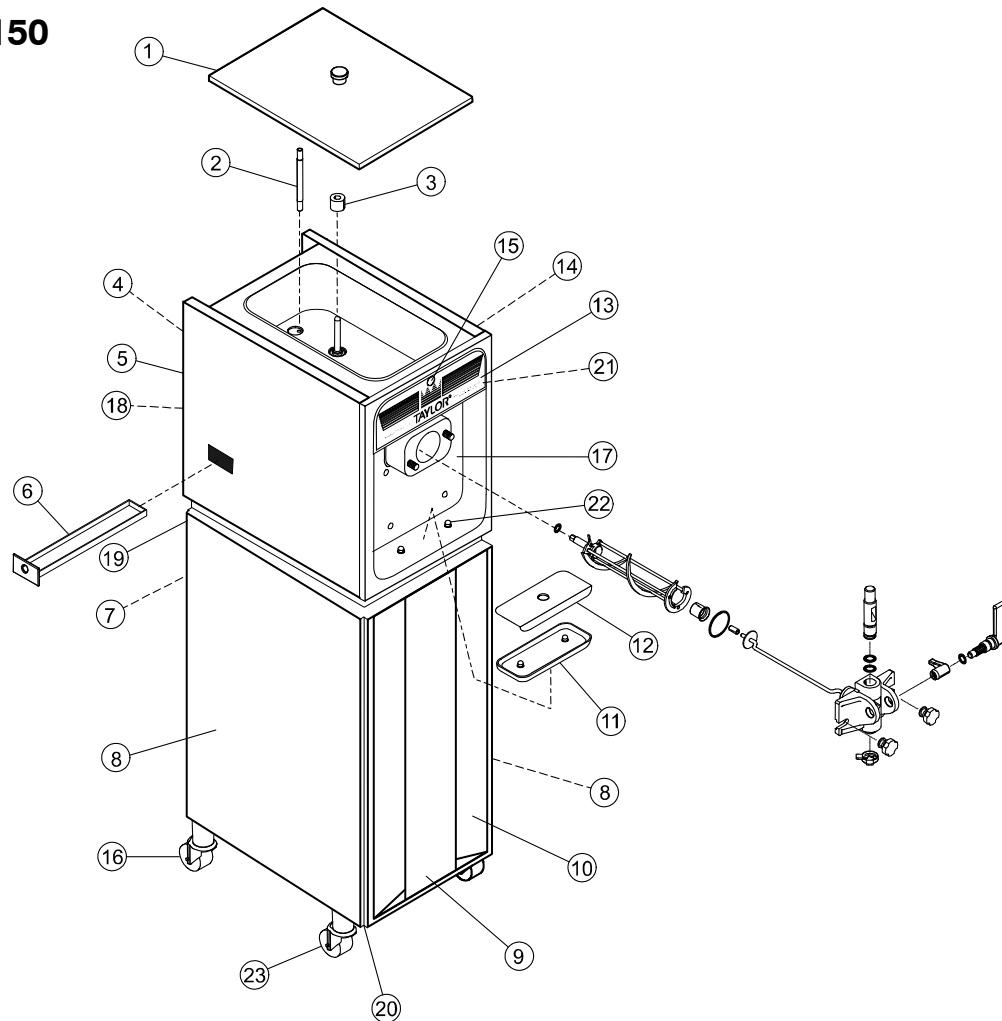


Figure 1

Article	Description	No. pièce
1	Couvercle A.-réservoir	X48690
2	Tube-admission-orifice de 0,166	035819
3	Flotteur A.-niveau de mélange	X39690
4	Panneau-arrière supérieur	050429
5	Panneau-latéral supérieur gauche	030783-SS
6	Bac ramasse-gouttes 11 po 5/8 de long	027503
7	Panneau-arrière inférieur	050430
8	Panneau-latéral inférieur	030792-SS
9	Panneau-insert	025533-SS
10	Panneau A.-avant inférieur	X25518
11	Plateau de récupération des gouttes 10-7/8 x 4-7/16	025062
12	Grille-protection 11-1/4 x 4-13/16	025063

Article	Description	No. pièce
13	Autocollant-décoratif-Taylor	047667
14	Panneau-latéral supérieur droit	030784-SS
15	Témoin-ambre-rond mélange insuffisant	039707
16	Roulette-3 po pivotante	012227
17	Panneau A.-avant	X25036
18	Bordure-panneau arrière supérieur	025536
19	Bordure-panneau arrière du milieu	025537
20	Bordure-côté et avant	025528
21	Plaque-décorative	041034-SS
22	Support-plateau de récupération des gouttes	035866
23	Roulette-3 po rigide	012226

Modèle 152

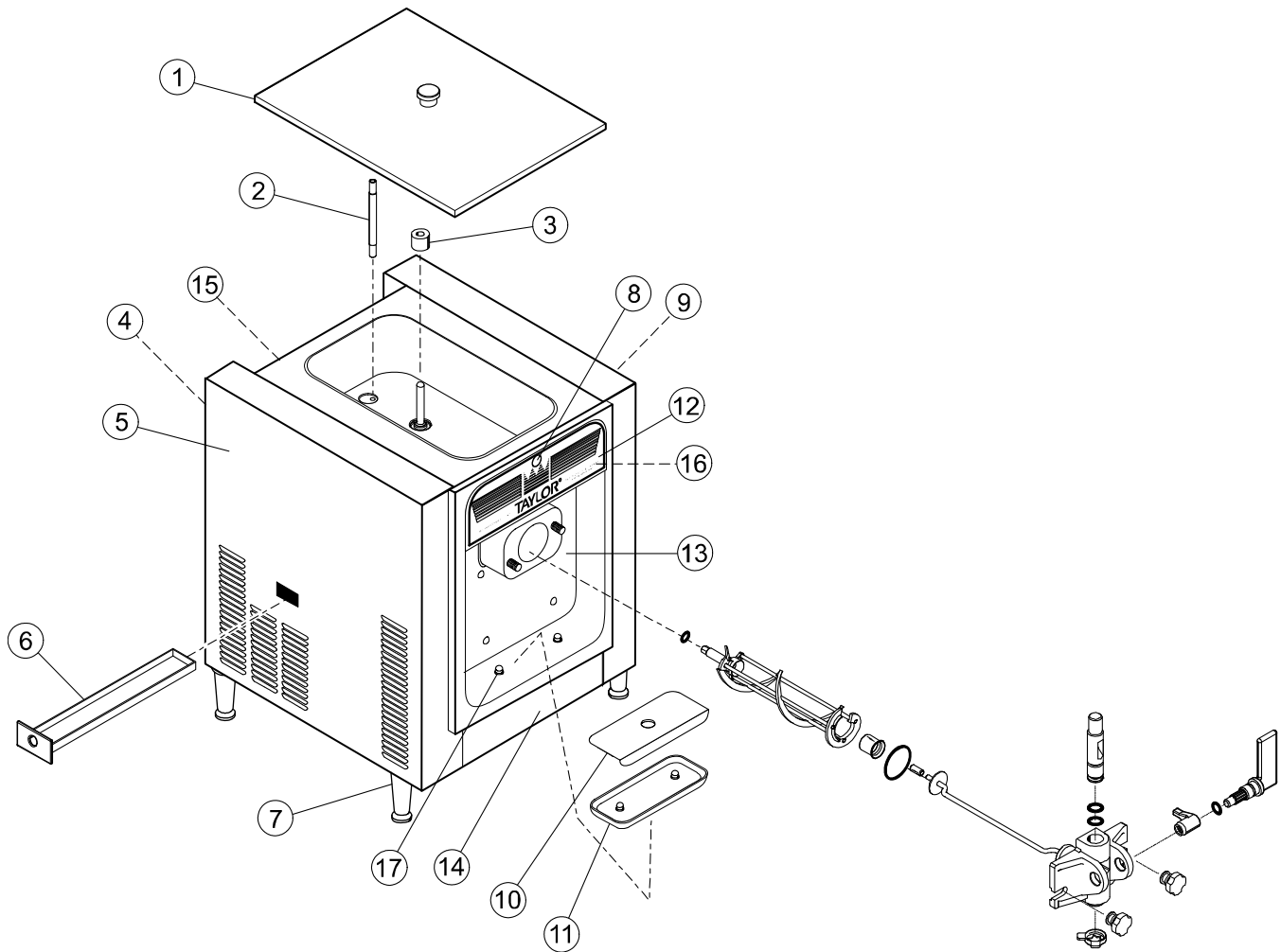


Figure 2

Article	Description	No. pièce
1	Couvercle A.-réservoir	X48690
2	Tube-admission-orifice de 0,166	035819
3	Flotteur A.-niveau de mélange	X39690
4	Panneau-arrière	051556
5	Panneau-latéral gauche	051557
6	Bac ramasse-gouttes 11 po 5/8 de long	027503
7	Pied-plastique	024755
8	Témoin-ambre-ronde mélange insuffisant	039707
9	Panneau-latéral droit	051558

Article	Description	No. pièce
10	Grille-protection 11-1/4 x 4-13/16	025063
11	Plateau de récupération des gouttes 10-7/8 x 4-7/16	025062
12	Autocollant-décoratif-Taylor	047667
13	Panneau A.-avant	X25036
14	Bordure-avant	025862-SS
15	Bordure-haut arrière	025866
16	Plaqué-décorative	041034-SS
17	Support-plateau de récupération des gouttes	035866

Modèle 162

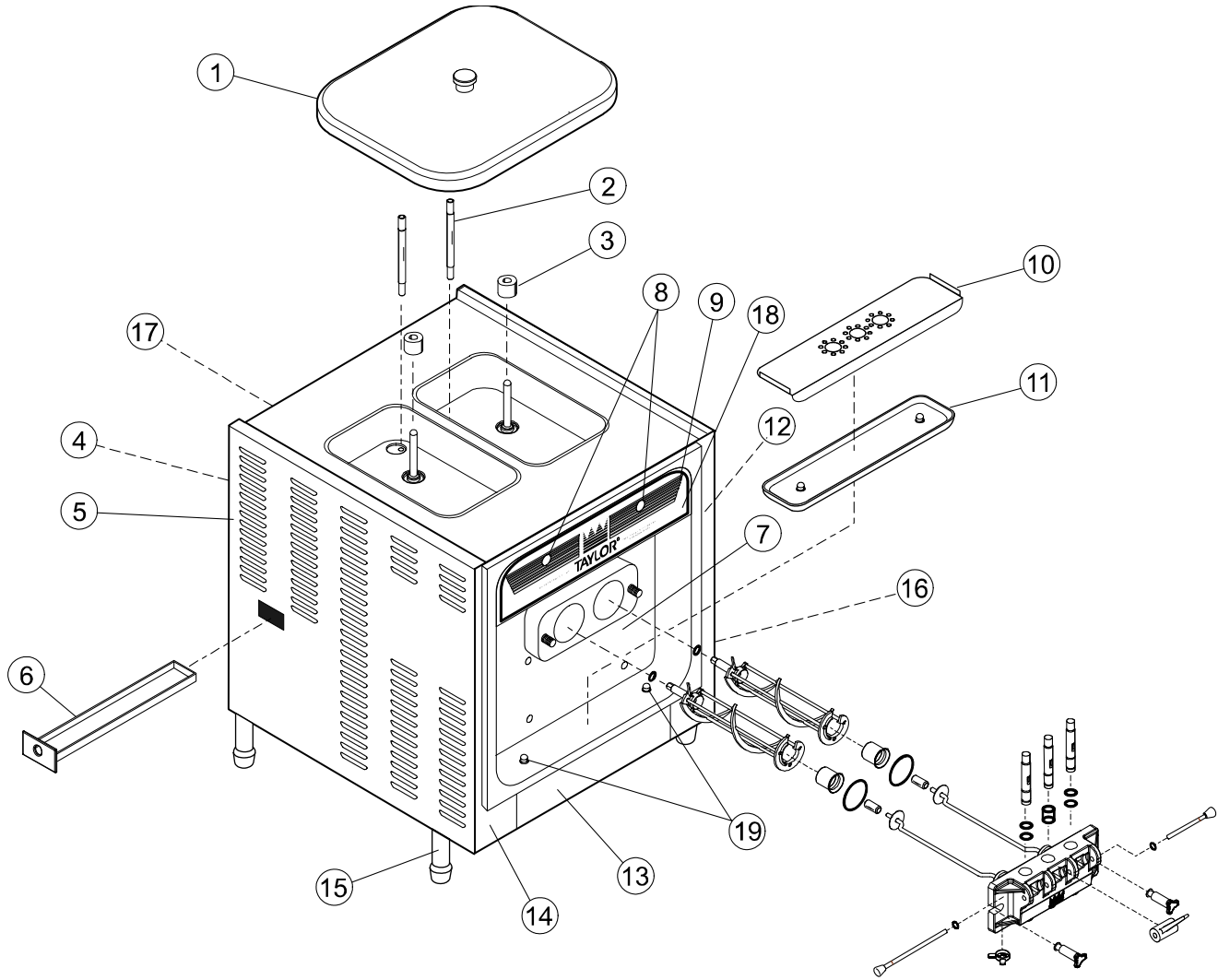


Figure 3

Article	Description	No. pièce
1	Couvercle A.-réservoir	X37963-SER
2	Tube-admission-orifice de 0,166	030797
3	Flotteur A.-niveau de mélange	X39690
4	Panneau-arrière	047276-SS
5	Panneau-latéral-gauche	050213-SS
6	Bac ramasse-gouttes 19 po 1/2 de long	035034
7	Panneau A.-avant	X30711
8	Témoin-ambre-rond mélange insuffisant	039707
9	Autocollant-décoratif-Taylor	047666
10	Protection-grille	030789

Article	Description	No. pièce
11	Plateau de récupération des gouttes-16-7/8 x 4-3/8	030565
12	Panneau-avant droit	035933-SS
13	Bordure-avant	050212-SS
14	Panneau-avant gauche	035932-SS
15	Pied-4,25 po (avec joint torique)	013458
16	Panneau-latéral droit	050214-SS
17	Bordure-panneau-arrière	035923
18	Plaque-décorative	039723-SS
19	Support-plateau de récupération des gouttes	035866

Modèle 168

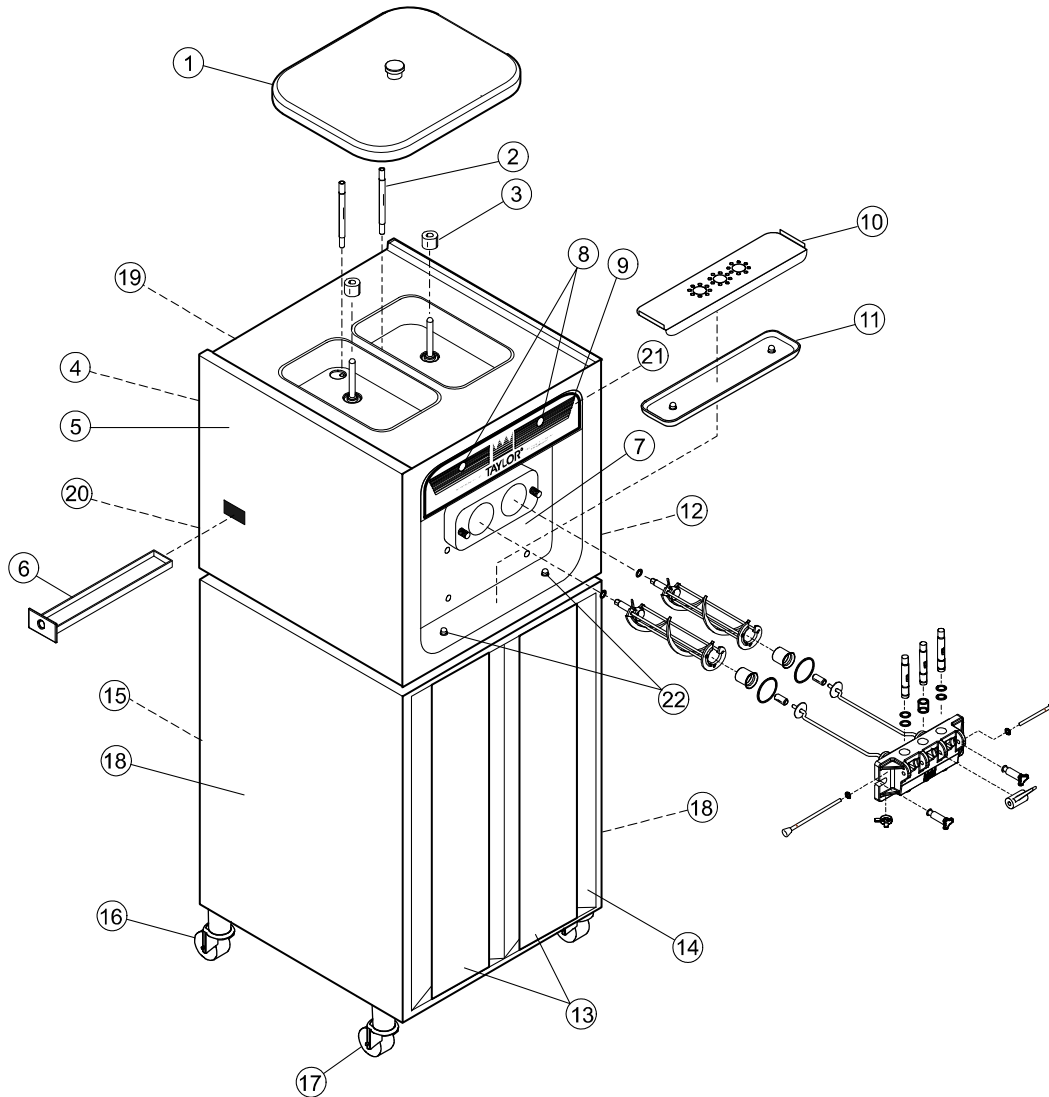


Figure 4

Article	Description	No. pièce
1	Couvercle A.-réservoir	X37963-SER
2	Tube-admission-orifice de 0,166 inox	030797
3	Flotteur A.-niveau de mélange	X39690
4	Panneau-arrière supérieur	030790-SS
5	Panneau-latéral supérieur gauche	030783-SS
6	Bac ramasse-gouttes 17 po 1/4 de long	027504
7	Panneau A.-avant	X30711
8	Témoin-ambre-rouge mélange insuffisant	039707
9	Autocollant-décoratif-Taylor	047666
10	Grille-protection 17 po 5/8 de long	030789
11	Plateau de récupération des gouttes 16-1/8 de long	030565

Article	Description	No. pièce
12	Panneau-latéral supérieur droit	030784-SS
13	Insert-panneau avant	030773-SS
14	Panneau A.-avant inférieur	X30747
15	Panneau-arrière inférieur	055833
16	Roulette-3 po rigide (arrière)	012226
17	Roulette-3 po pivotante (avant)	012227
18	Panneau-latéral inférieur-droit/gauche	030792-SS
19	Bordure-panneau arrière supérieur	030775
20	Bordure-panneau arrière du milieu	030795
21	Plaque-décorative	039723-SS
22	Support-plateau de récupération des gouttes	035866

Assemblage de la porte pour les modèles 150 et 152

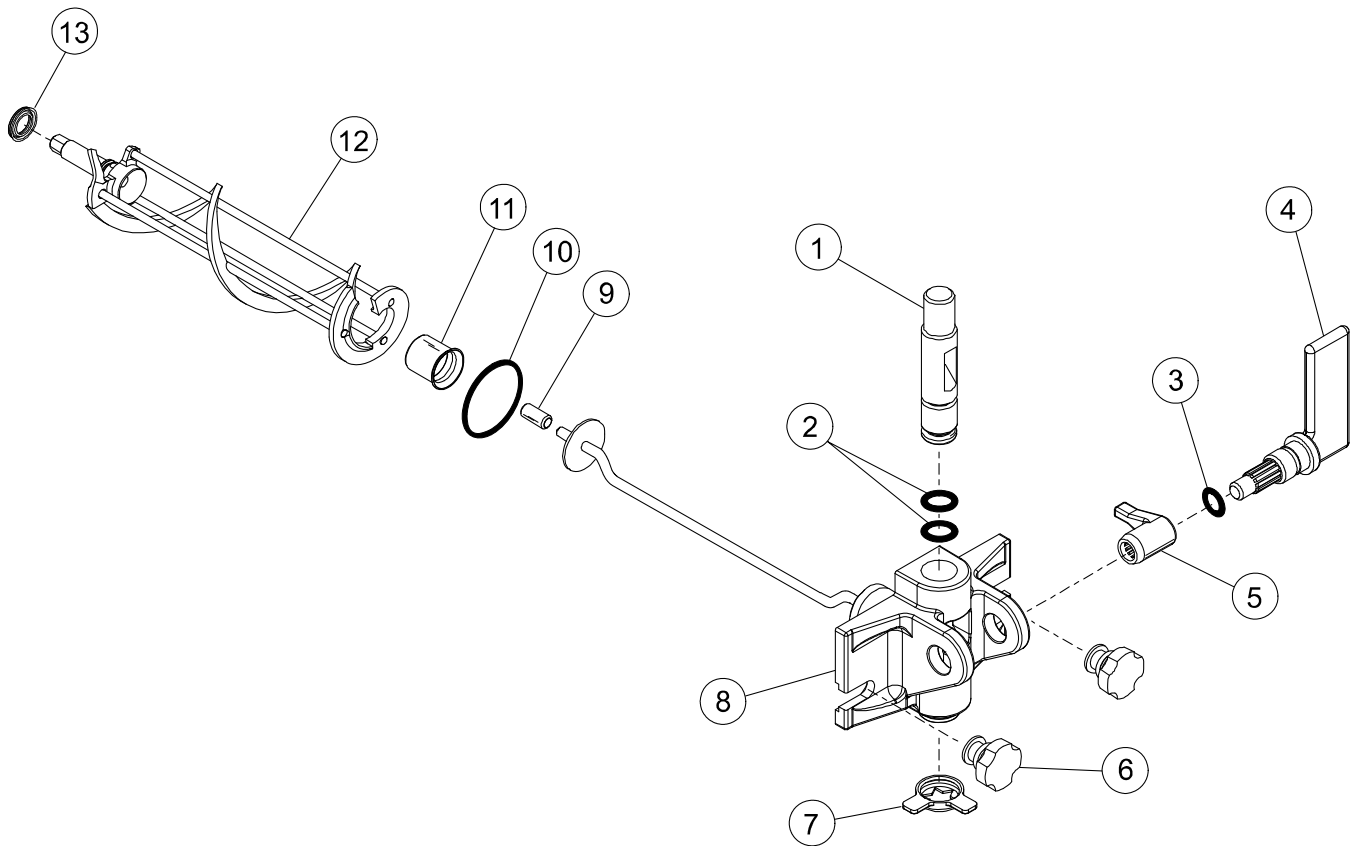


Figure 5

Article	Description	No. pièce
1	Vanne-sortie	024763
2	Joint torique-7/8 dia. ext. X 0,103 l	014402
3	Joint torique -3/4 dia. ext. x 0,103 l	015835
4	Poignée-sortie	024762
5	Poussoir-vanne	024761
6	Écrou-goujon	034829
7	Bouchon-étoile 1,01 po dia. int -6 branches	014218

Article	Description	No. pièce
8	Porte A.-1 bec	X38959-SER
9	Palier-guide	014496
10	Joint torique-2-3/4 dia. ext. x 0,139 l	019998
11	Palier-avant	023262
12	Batteur A.	X24689
13	Joint-U-calotte	080534

Assemblage de la porte pour les modèles 162 et 168

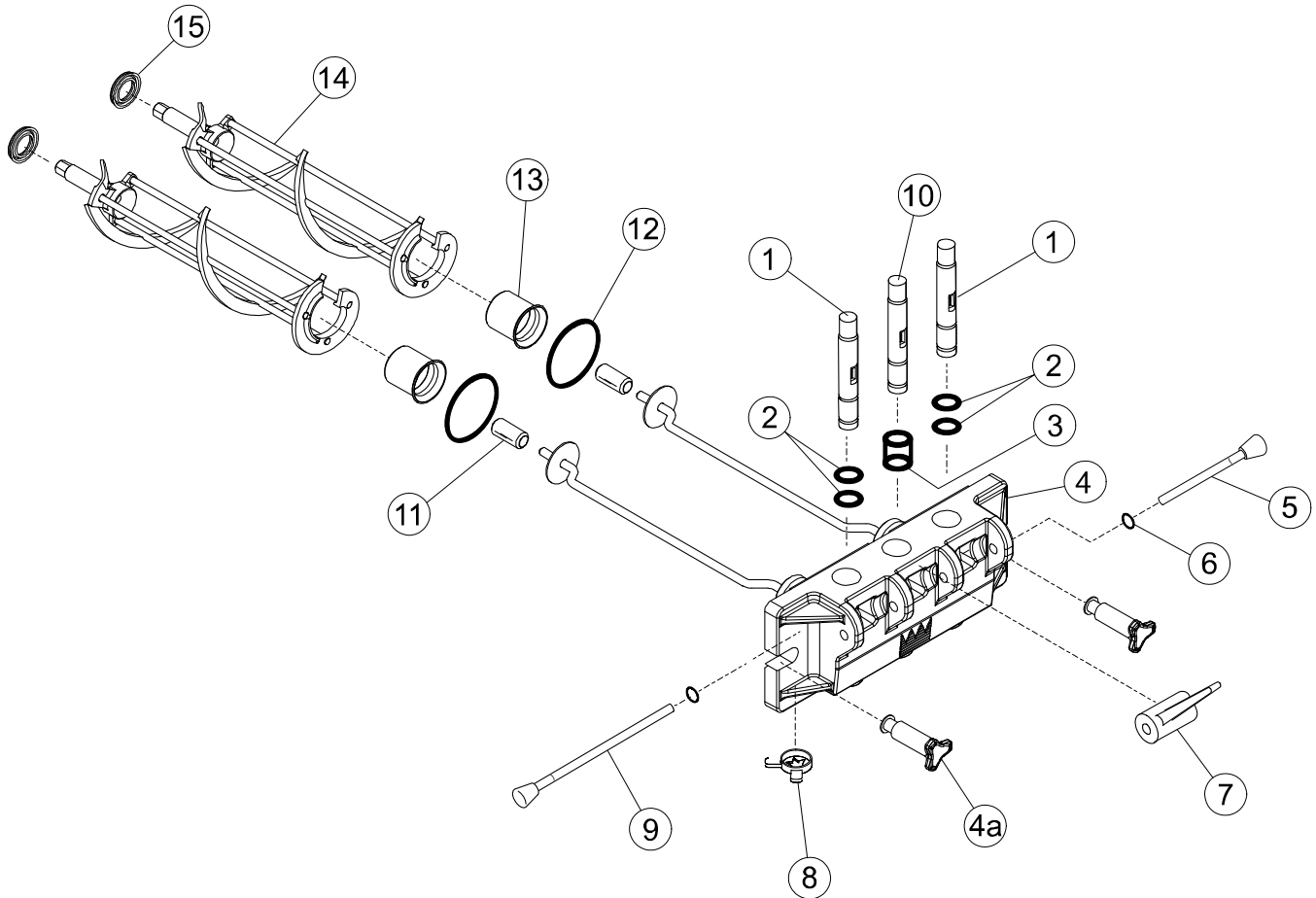


Figure 6

Article	Description	No. pièce
1	Vanne-sortie	024763
2	Joint torique-7/8 dia. ext. x 0,103 l	014402
3	Joint-vanne de sortie (joint en H)	030930
4	Kit A.-porte 3 becs 1,5 pte Valox	X56906-SER
4a	Écrou-goujon	056802
5	Goupille A.-pivotante courte	X38539
6	Joint torique -5/16 dia. ext. x 0,070 l	016272
7	Poignée-vanne de sortie	030564

Article	Description	No. pièce
8	Bouchon-étoile 1,01 po dia. int -6 branches	014218
9	Goupille A.-pivotante longue	X38538
10	Vanne-sortie-centrale	031164
11	Palier-guide	014496
12	Joint torique-2-3/4 dia. ext. x 0,139 l	019998
13	Palier-avant	023262
14	Batteur A.	X24689
15	Joint-U-calotte	080534

Accessoires des modèles 150 et 152

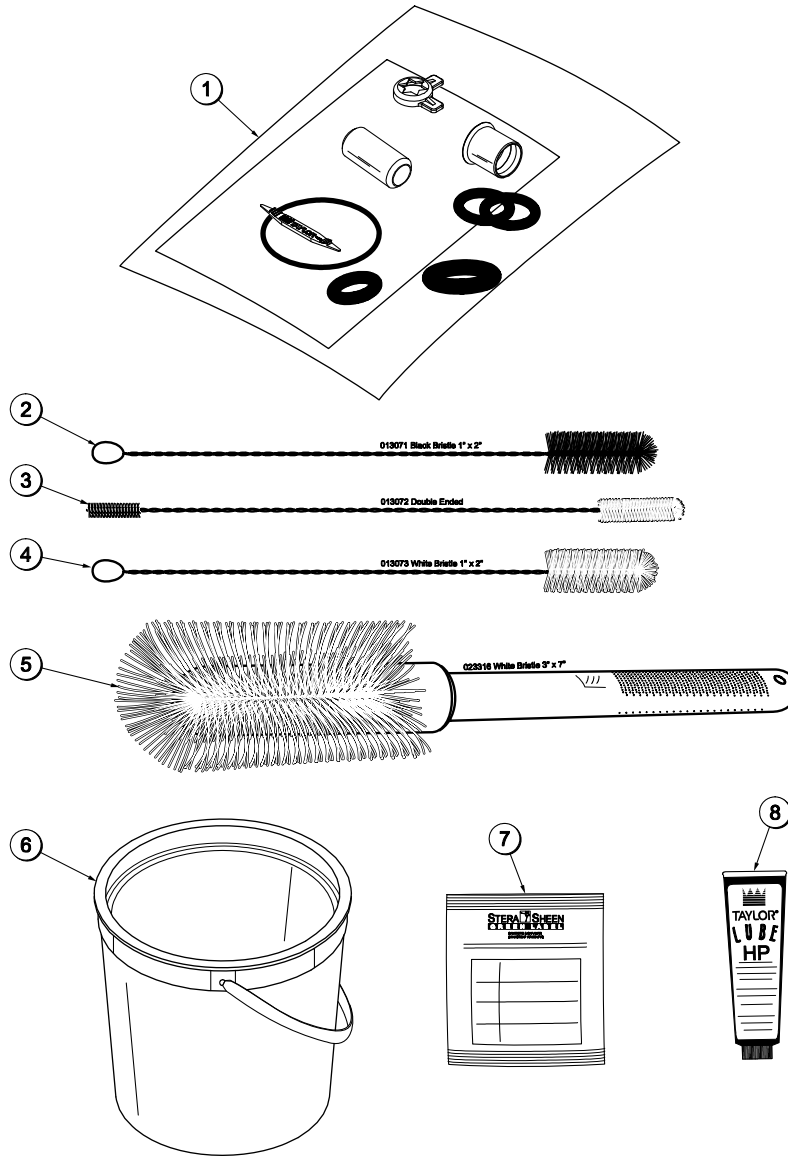


Figure 7

Article	Description	No. pièce
1	Kit A.-mise au point	X25802
2	Brosse-palier arrière 1 po x 2 po	013071
3	Brosse double	013072
4	Brosse-vanne sortie 1 dia. ext. x 2 x 17	013073

Article	Description	No. pièce
5	Brosse-corps pompe mélange-3 x 7 blanche	023316
6	Seau-6 pte	023348
*7	Aseptisant-Stera Sheen	Cf. remarque
8	Lubrifiant-Taylor 4 Oz.	047518

***Remarque :** un échantillon d'aseptisant est expédié avec l'unité. Pour en commander davantage, utiliser le numéro de pièce Stera Sheen 055492 (100 paquets de 2 oz) ou le numéro de pièce Kay-5 041082 (200 paquets).

Accessoires des modèles 162 et 168

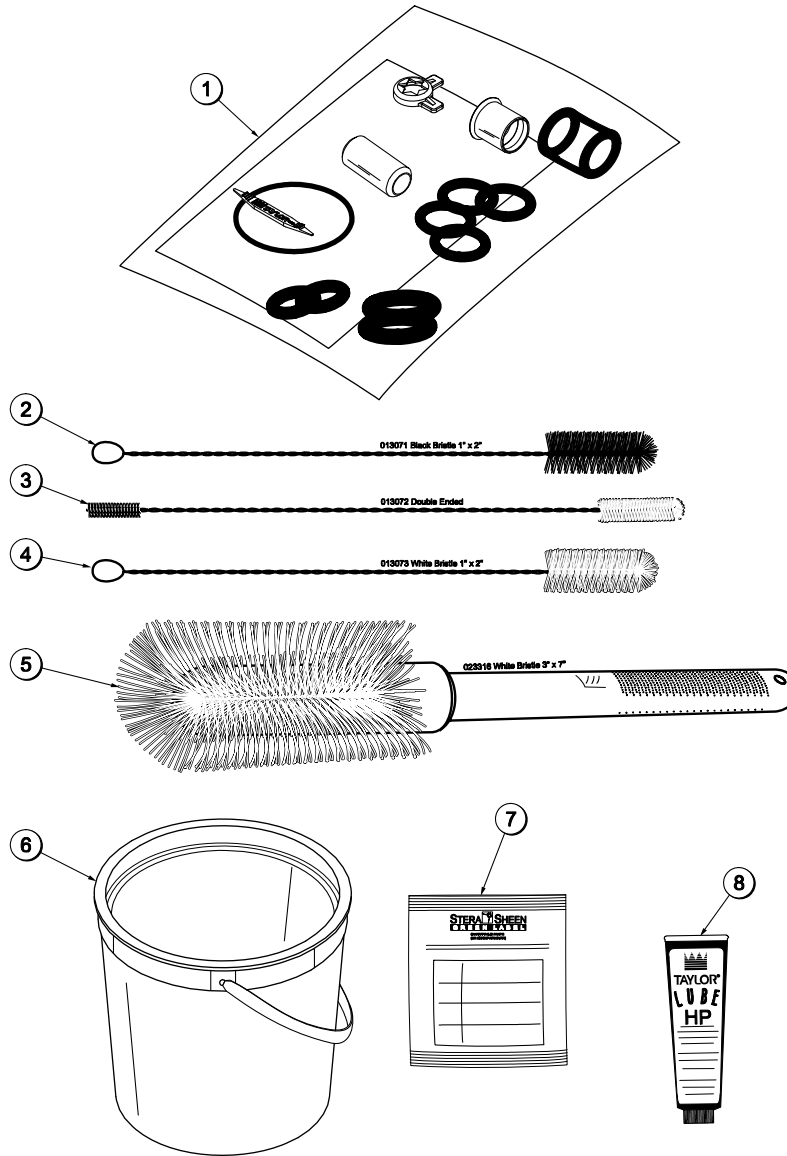


Figure 8

Article	Description	No. pièce
1	Kit A.-mise au point	X31167
2	Brosse-palier arrière 1 po x 2 po	013071
3	Brosse-double	013072
4	Brosse-vanne sortie 1 po x 2 po x 17 po	013073

Article	Description	No. pièce
5	Brosse-corps pompe mélange 3 po x 7 po	023316
6	Seau-6 pte	023348
*7	Aseptisant	Cf. remarque
8	Lubrifiant-Taylor 4 oz.	047518

***Remarque :** Un échantillon d'aseptisant est expédié avec l'unité. Pour en commander davantage, utiliser le numéro de pièce Stera Sheen 055492 (100 paquets de 2 oz) ou le numéro de pièce Kay-5 041082 (200 paquets).

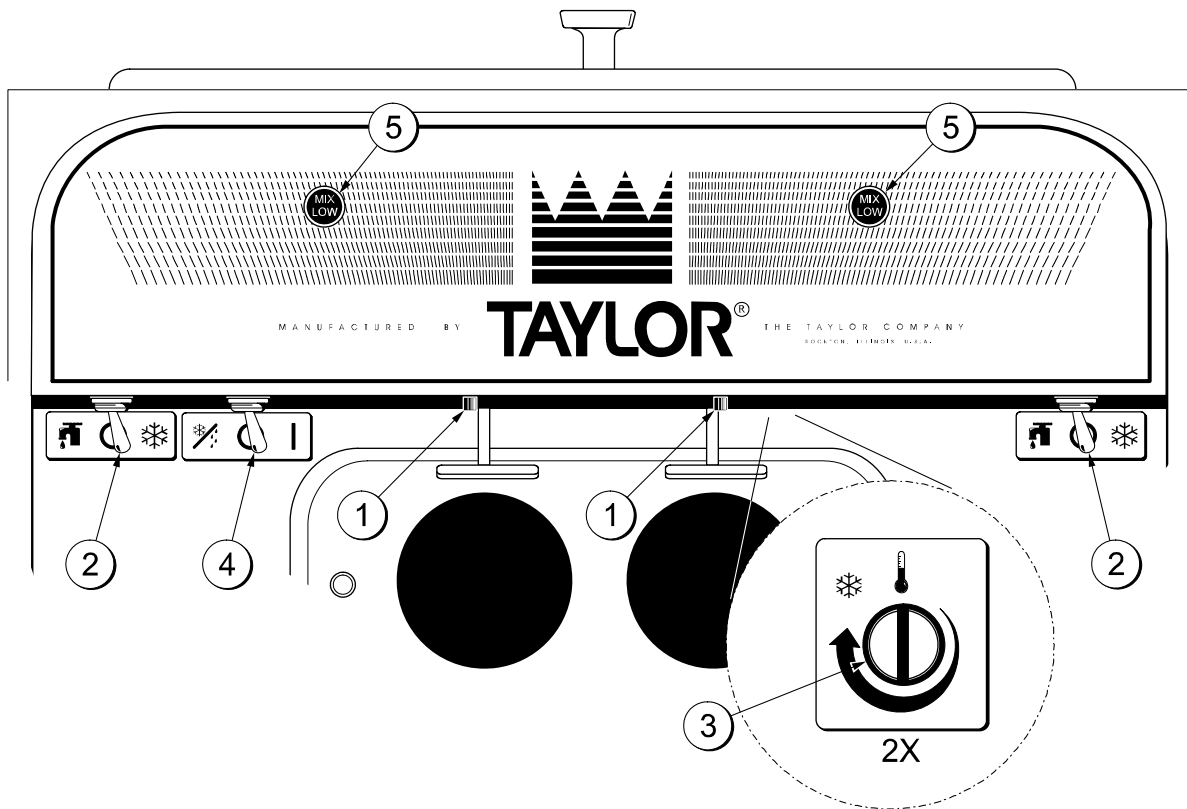







Figure 9

Article	Description
1	Bouton de réinitialisation
2	Commutateur marche/arrêt
3	Contrôle de la température
4	Commutateur de réfrigération du mélange
5	Témoin lumineux- « mélange insuffisant »

Le tableau suivant donne les définitions des symboles utilisés sur les boutons destinés au fonctionnement.

-  = Touche MARCHE/AUTOMATIQUE
-  = Touche MARCHE
-  = Touche ARRÊT
-  = Touche LAVAGE
-  = Touche ATTENTE

Définition des symboles

Afin de mieux communiquer sur la scène internationale, les mots utilisés sur beaucoup de nos commutateurs et boutons comportent des symboles qui indiquent leurs fonctions. Votre équipement Taylor est conçu avec ces symboles internationaux.

Bouton de réinitialisation

En cas de surcharge, l'unité de réfrigération s'arrête automatiquement de fonctionner. Pour réinitialiser correctement l'unité de réfrigération, mettre le commutateur à bascule en position d'ARRÊT. Attendre deux ou trois minutes, puis appuyer sur le bouton de réinitialisation. Mettre le commutateur marche/arrêt sur la position LAVAGE et observer la performance de l'unité ; mettre le commutateur marche/arrêt sur la position AUTOMATIQUE.

Remarque : si l'unité n'est pas branchée à la prise murale, il faudra appuyer sur le bouton de réinitialisation de l'unité de réfrigération pour qu'elle se mette en marche, une fois l'alimentation ré-établie.

Commutateur marche/arrêt

La position centrale est la position d'ARRÊT. La position de gauche est la position de LAVAGE qui active uniquement le moteur du batteur. La position de droite est la position AUTOMATIQUE qui active le moteur du batteur et le système de réfrigération.

Tube d'admission

Les modèles 150, 152, 162 et 168 sont appelés à traiter une grande variété de produits (c.à.d. crème glacée, yaourts, glaces italiennes, sorbets, etc.). Ainsi, la consistance du mélange utilisé variera. Le tube d'admission alimente le cylindre de réfrigération en combinant une certaine dose de mélange et d'air. Si la quantité de mélange introduite dans le cylindre de réfrigération est insuffisante, il peut y avoir gel et en fin de compte endommagement du batteur. Selon le produit utilisé, il pourra être souhaitable de contacter le distributeur Taylor local autorisé pour qu'il ajuste légèrement le tube d'admission.

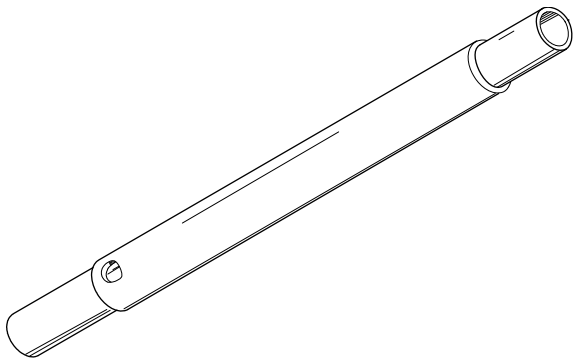


Figure 10

Remarque : pendant le fonctionnement AUTOMATIQUE, l'extrémité avec orifice du tube doit être insérée dans le trou du réservoir.

Contrôle de qualité de Taylor

Ces unités utilisent une commande à semi-conducteur appelée la T.Q.C. L'objectif de cette commande à semi-conducteur est de détecter la viscosité (l'épaisseur) du produit dans le cylindre de réfrigération. Lorsque le commutateur marche/arrêt est en position AUTOMATIQUE, la T.Q.C. maintient automatiquement le mélange qui se trouve dans le cylindre de réfrigération à la bonne viscosité et prêt à être servi.

Témoin lumineux- « mélange insuffisant »

Un témoin indicateur de niveau de mélange se situe à l'avant de l'unité. Lorsque le témoin est allumé, cela signifie que le niveau dans le réservoir de mélange est bas et qu'il faut le réapprovisionner dès que possible. Toujours conserver au moins 5,1 cm (2 po) de mélange dans le réservoir. Si on n'ajoute pas de mélange, une prise de glace risque de se produire. Au bout d'un certain temps, ceci entraînera un endommagement du batteur et de la porte de l'unité.

Commutateur de réfrigération du mélange

Le commutateur de réfrigération du mélange se situe sous le canal de commande et il a plusieurs fonctions :

1. Pour que l'unité fonctionne en mode AUTOMATIQUE, le commutateur de réfrigération du mélange doit être en position de MARCHE.
2. Pour que le système séparé de réfrigération du réservoir fonctionne, le commutateur de réfrigération du mélange doit être en position de MARCHE ou d'ATTENTE.
3. Pour que le système de maintien de la température du cylindre fonctionne, le commutateur de marche/arrêt doit être en position AUTOMATIQUE et le commutateur de réfrigération du mélange doit être en position d'ATTENTE.

Réfrigération séparée du réservoir (SHR)

Cette fonctionnalité comprend l'utilisation d'un petit système de réfrigération séparé pour réfrigérer (dans une certaine limite) et maintenir le mélange contenu dans le réservoir en-dessous de 4,4 °C (40 °F), et garantir ainsi le contrôle des bactéries. Pour activer ce système, mettre le commutateur marche/arrêt en position AUTOMATIQUE et le commutateur de réfrigération du mélange en position de MARCHE. Pour utiliser ce système en mode d'ATTENTE, mettre le commutateur marche/arrêt en position AUTOMATIQUE et le commutateur de réfrigération du mélange en position d'ATTENTE.

Maintien de la température du cylindre (CTR)

Pour assurer la qualité du produit pendant les périodes particulièrement longues de non-utilisation, il sera nécessaire de réchauffer le produit contenu dans le cylindre de réfrigération à une température comprise entre environ 1,7 °C et 4,4 °C (35 °F et 40 °F). Ceci évitera que le produit ne soit sur-battu et ne se décompose. Le CTR s'utilise conjointement au SHR, afin de garantir que le mélange contenu dans le cylindre de réfrigération est réfrigéré pendant le mode de fonctionnement en ATTENTE.

Pour utiliser le mode de fonctionnement en ATTENTE :

Mettre le commutateur de marche/arrêt en position AUTOMATIQUE et le commutateur de réfrigération du mélange en position d'ATTENTE. Les mains aseptisées, retirer le tube d'admission. Le retourner et mettre l'extrémité sans trou dans l'orifice d'admission de mélange.

Pour reprendre l'utilisation normale :

Laisser le commutateur marche/arrêt en position AUTOMATIQUE et mettre le commutateur de réfrigération du mélange en position AUTOMATIQUE. À la fin du cycle, le produit qui se trouve dans le cylindre de réfrigération aura atteint la bonne viscosité. Les mains aseptisées, retirer le tube d'admission. Le retourner et mettre l'extrémité sans trou dans l'orifice d'admission de mélange.

Section 6 Procédures de fonctionnement

Le modèle 150 a été choisi pour illustrer les procédures de fonctionnement étape par étape. Tous les modèles de ce manuel sont similaires. Chaque unité dispose d'un cylindre de réfrigération dont la capacité est de 1,4 litre (1,5 pintes). Le mélange coule par gravité du réservoir au cylindre de réfrigération, par l'intermédiaire d'un tube d'admission.

Le modèle 150 est un modèle console avec une porte à bec unique.

Le modèle 152 est un modèle comptoir avec une porte à bec unique.

Le modèle 162 est un modèle comptoir et le modèle 168 est un modèle console. Tous deux disposent de portes à trois becs. Les becs d'extrémité peuvent distribuer deux parfums séparés et un mélange égal des deux parfums sort du bec central, pour créer un effet de torsade.

Pour les modèles 162 et 168, répéter les procédures qui s'appliquent au second cylindre de réfrigération.

Nos consignes commencent au moment où on entre dans le restaurant le matin, et où on trouve les pièces démontées et disposées pour le séchage à l'air, suite au nettoyage du soir précédent.

Ces procédures d'ouverture expliquent comment installer ces pièces dans l'unité de réfrigération, comment les aseptiser et comment amorcer l'unité avec du mélange frais, de façon à se préparer pour le service de la première portion.

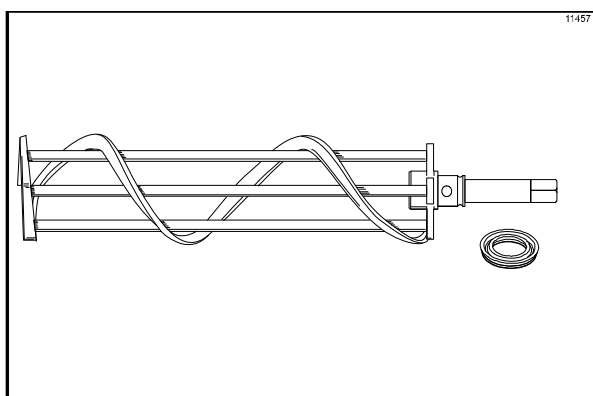


Figure 11

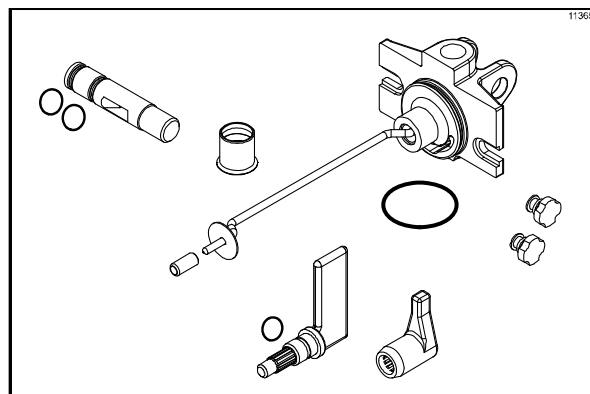


Figure 12

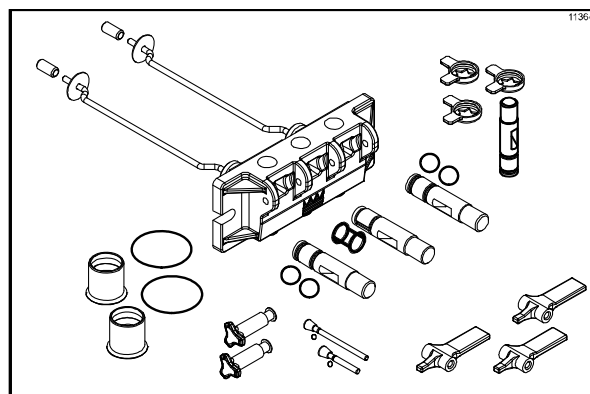


Figure 13

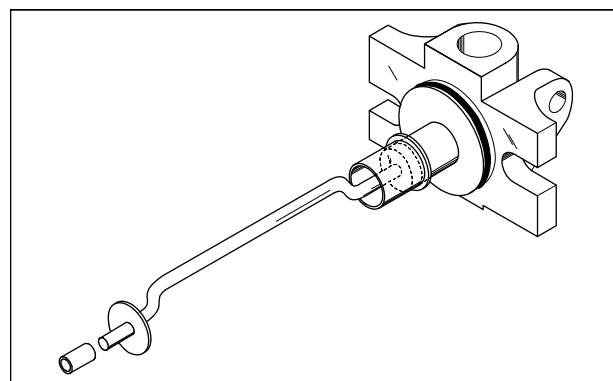


Figure 14

S'il s'agit du premier démontage de l'unité de réfrigération ou en cas de besoin d'informations pour arriver au point de départ de nos consignes, passer à la section « Démontage » page 26, et commencer par là.

Montage

Remarque : pour lubrifier les pièces, utiliser un lubrifiant alimentaire approuvé (par exemple le lubrifiant Taylor Lube).

Étape 1

Lubrifier la rainure de l'arbre d'entraînement du batteur. Tourner la partie ouverte du joint calotte dans la direction opposée à l'extrémité hexagonale et glisser le joint dans la rainure. Appliquer une couche uniforme de lubrifiant au joint et à l'arbre. **Ne pas lubrifier l'extrémité hexagonale de l'arbre d'entraînement du batteur.**

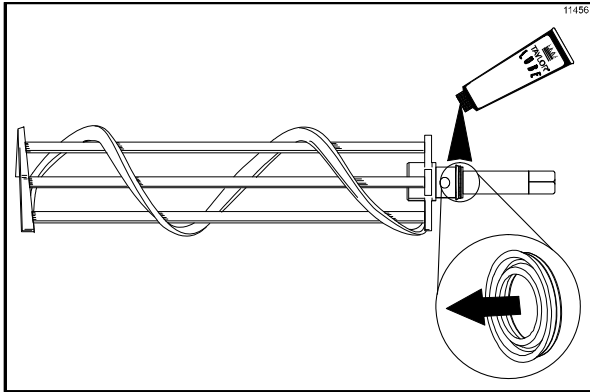


Figure 15

Étape 2

Placer le batteur dans le palier du carter arrière à l'arrière du cylindre de réfrigération et pousser fermement l'extrémité hexagonale dans la douille femelle. S'il est bien assis, le batteur ne dépasse pas de l'avant du cylindre de réfrigération.

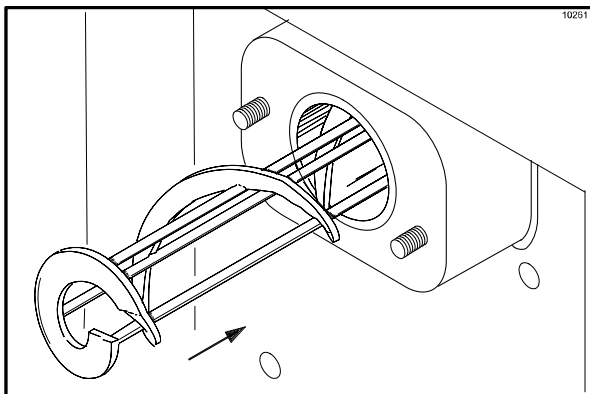


Figure 16

Répéter cette étape pour le second cylindre de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Étape 3

Placer le/les grands joints toriques dans la/les rainures à l'arrière de la porte de l'unité de réfrigération et lubrifier avec du lubrifiant Taylor Lube.

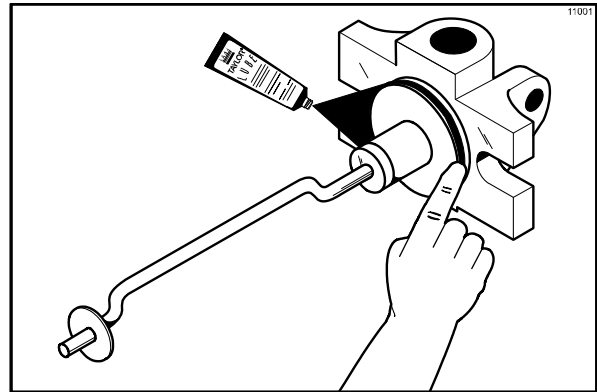


Figure 17

Étape 4

Faire glisser le/les paliers avant sur la/les tiges-défecteur, de façon à ce que le bord relevé se trouve contre la porte. Placer le/les paliers guides en plastique blanc sur l'extrémité de la ou des tiges défecteur.

Ne pas lubrifier le/les paliers avant, ni le/les paliers guides.

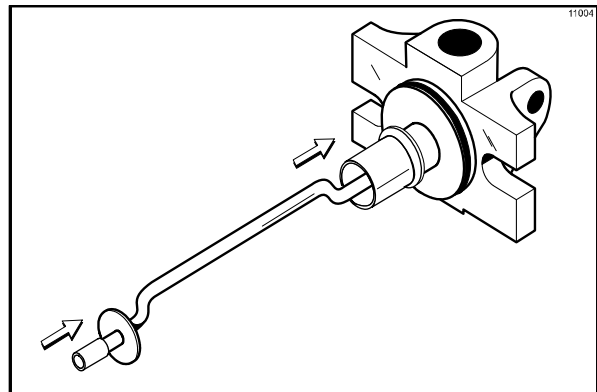


Figure 18

Étape 5

Glisser la partie à encoche des vis dans les encoches de la porte de l'unité de réfrigération.

Étape 6

Des deux mains, tenir les côtés de la porte de l'unité de réfrigération et insérer la/les tiges-défecteur au centre du/des batteurs. Le/les paliers guides blancs doivent être bien insérés dans le/les orifices du/des arbres d'entraînement.

Étape 7

Serrer les vis à la main en s'assurant qu'elles sont serrées de manière uniforme et que la porte ne bouge pas. Ne pas trop serrer les vis.

IMPORTANT ! Trop serrer les vis ou serrer une vis plus qu'une autre risque d'entraîner un endommagement des vis et de la porte.

Étape 8

Glisser les deux joints toriques dans les rainures de la/des vannes de sortie et lubrifier avec du Taylor Lube.

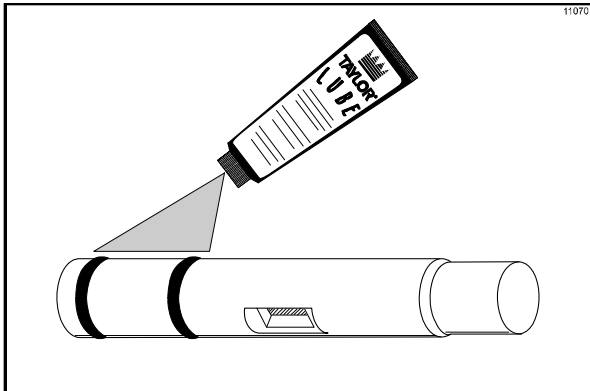


Figure 19

Remarque : sur les modèles 162/168, installer le joint de la vanne dans les rainures de la vanne de sortie centrale et lubrifier avec du Taylor Lube. Ce joint spécial évitera que le mélange contenu dans un cylindre de réfrigération ne passe dans le second cylindre.

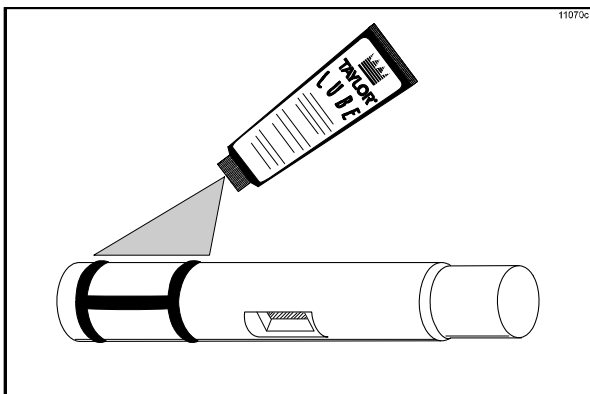


Figure 20

Étape 9

Lubrifier l'intérieur du/des becs de la porte de l'unité, en commençant par le **bas**. Insérer la/les vannes de sortie dans la porte de l'unité de réfrigération, à partir du **bas**.

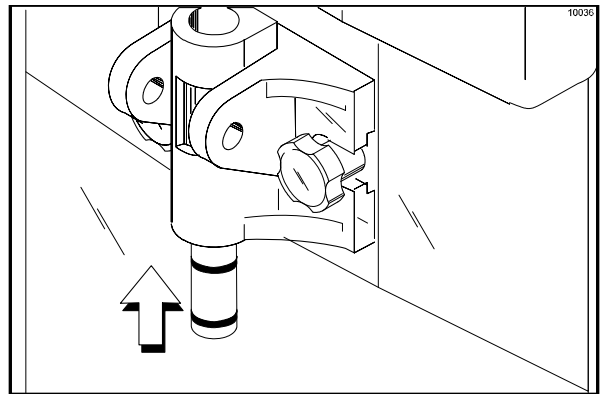


Figure 21

Remarque : la vanne de sortie est installée correctement lorsque l'ouverture à encoche de la vanne de sortie apparaît dans la « fenêtre » de la porte de l'unité de réfrigération.

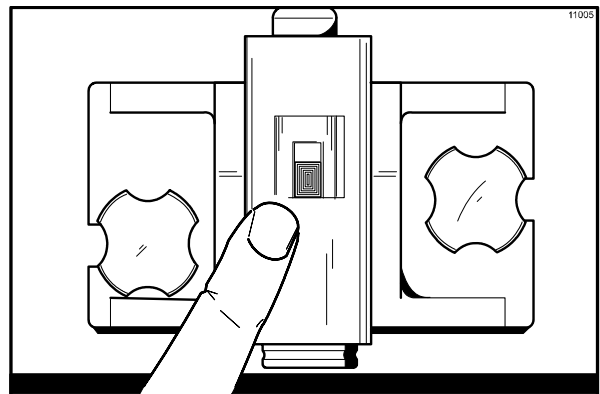


Figure 22

Étape 10

Insérer le bras éleveur de la vanne dans l'ouverture à encoche de la vanne de sortie et aligner l'autre extrémité avec les trous en vis à vis de la porte de l'unité de réfrigération.

Astuce : le bras éleveur de la vanne peut être aligné avec le trou en vis à vis de gauche ou de droite. La poignée de la vanne de sortie sera positionnée dans le trou en vis à vis opposé du bras éleveur de la vanne.

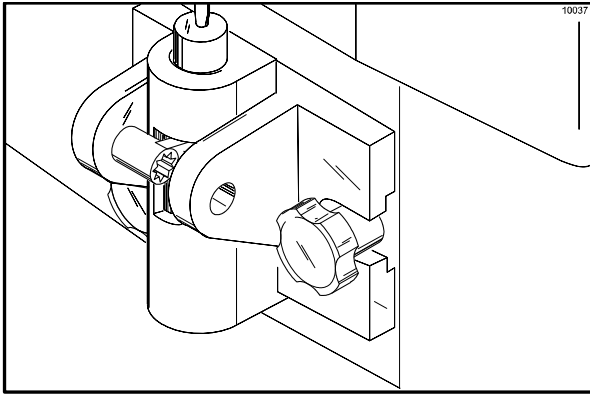


Figure 23

Étape 12

Insérer la poignée de la vanne de sortie dans le trou en vis à vis opposé et dans l'ouverture du bras éleveur de la vanne.

Astuce : la poignée de la vanne de sortie peut être montée plus ou moins haut. Choisir l'angle qui convient le mieux. La vanne de sortie doit être complètement levée lorsque la poignée de la vanne de sortie est baissée.

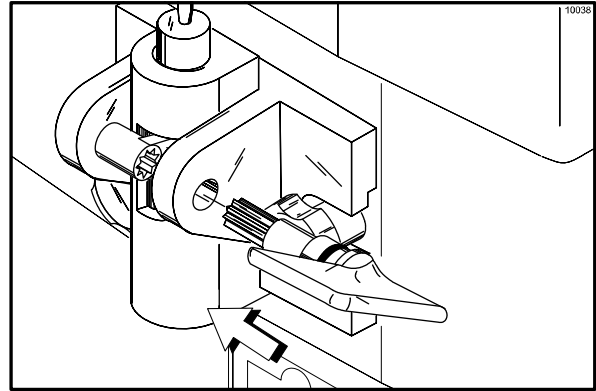


Figure 25

Étape 11

Glisser le joint torique dans la rainure de la poignée de la vanne de sortie et lubrifier avec du Taylor Lube.

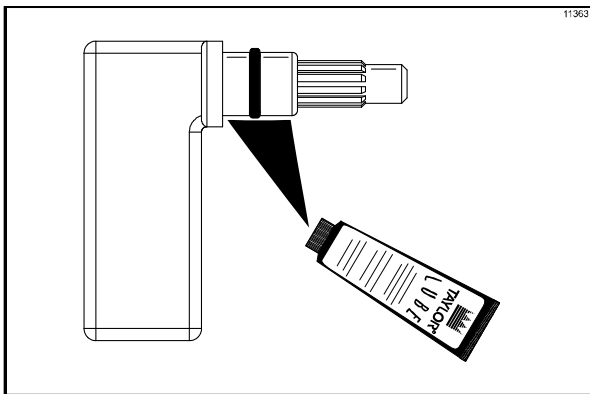


Figure 24

Remarque : sur les modèles 162/168, glisser le joint torique sur chaque goupille pivotante et lubrifier avec du Taylor Lube.

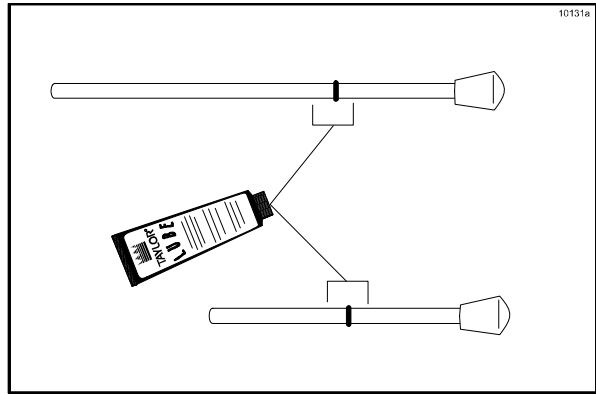


Figure 26

Remarque : les modèles 162/168 comportent trois poignées de sortie. Faire glisser le bout de la poignée de sortie dans l'encoche de la vanne de sortie, en commençant par la droite. Faire glisser la goupille pivotante courte dans la poignée de sortie la plus à droite. Faire glisser la goupille pivotante longue dans la poignée de sortie la plus à gauche et dans la poignée du milieu.

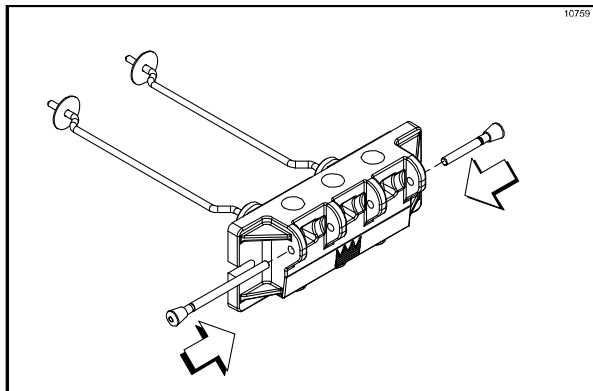


Figure 27

Étape 13

Enclencher le/les embouts de service sur la partie inférieure du/des becs de la porte de l'unité.

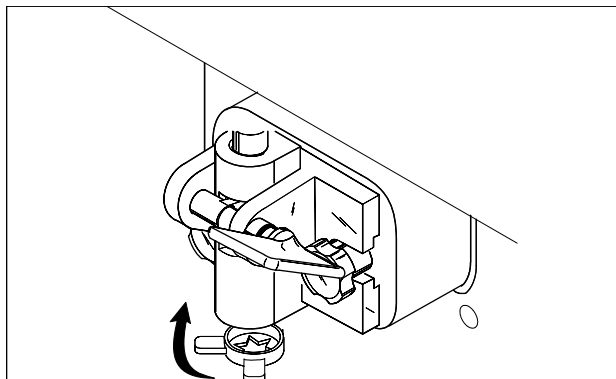


Figure 28

Étape 14

Poser le/les tubes d'admission dans le/les réservoirs à mélange.

Aseptisation

Étape 1

Préparer une solution aseptisante approuvée de 100 ppm (exemple : Kay-5® ou Stera-Sheen®). UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

Étape 2

Verser 3,8 litres (1 gallon) de solution aseptisante dans le réservoir et laisser couler dans le cylindre de réfrigération.

Étape 3

Pendant que la solution coule dans le cylindre de réfrigération, nettoyer à la brosse le réservoir à mélange, la tige du flotteur de niveau de mélange, le flotteur de niveau de mélange, l'orifice d'admission de mélange et le tube d'admission.

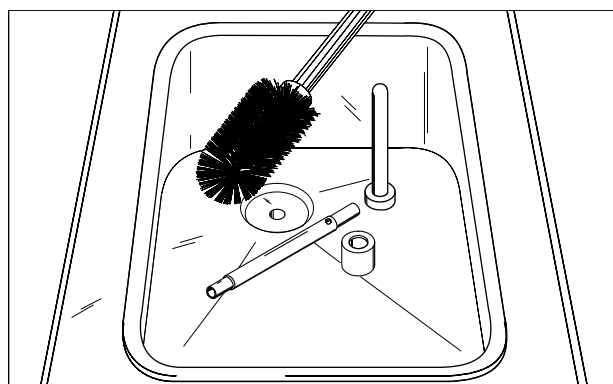


Figure 29

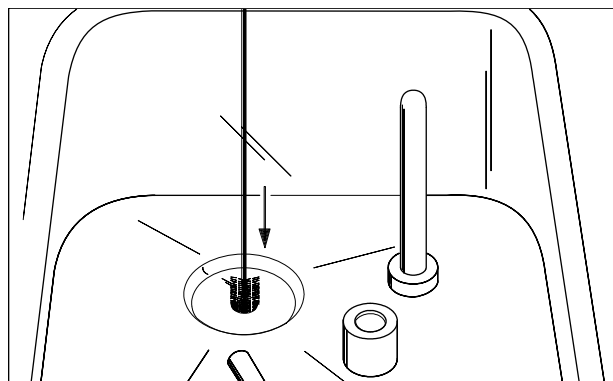


Figure 30

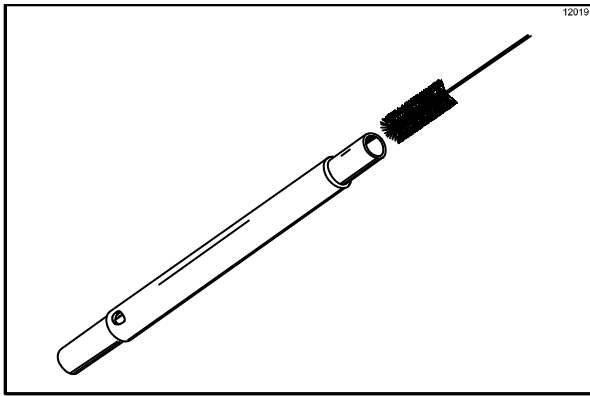


Figure 31

Étape 4

Appuyer sur le bouton de réinitialisation.

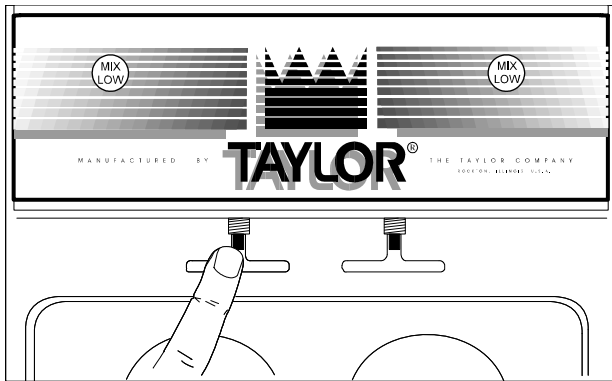


Figure 32

Étape 5

Mettre le commutateur marche/arrêt en position LAVAGE. Ceci remuera la solution aseptisante dans le cylindre de réfrigération. Laisser la solution remuer pendant cinq minutes.

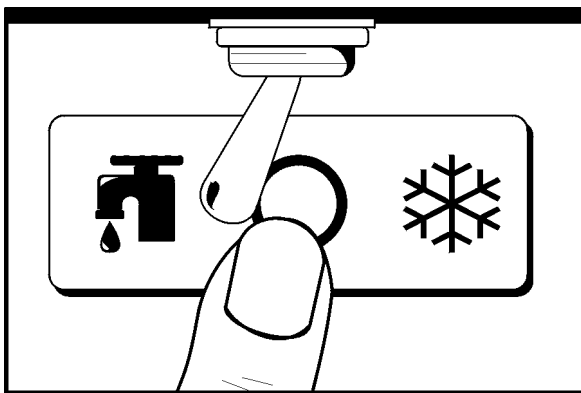


Figure 33

Étape 6

Placer un seau vide sous le bec de la porte et soulever la vanne de sortie. Faire sortir le reste de la solution aseptisante. Lorsque tout l'aseptisant s'est écoulé du bec de la porte, baisser la vanne de sortie et mettre le commutateur marche/arrêt en position d'ARRÊT.

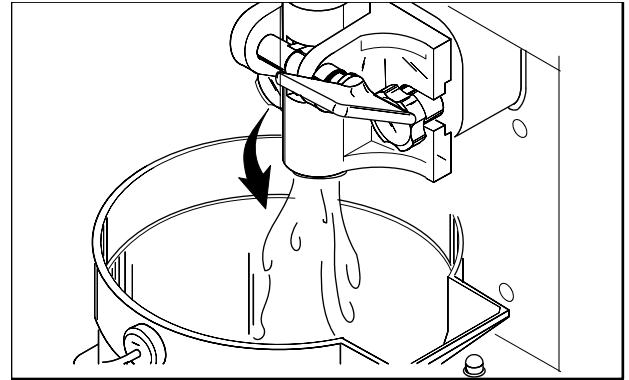


Figure 34

Remarque : sur les modèles 162/168, baisser momentanément la poignée de sortie centrale pour aseptiser le bec central de la porte.

Étape 7

S'assurer d'avoir les mains aseptisées et poser le tube d'admission dans le coin du réservoir à mélange. Placer le flotteur de niveau de mélange sur la tige du flotteur de niveau de mélange.

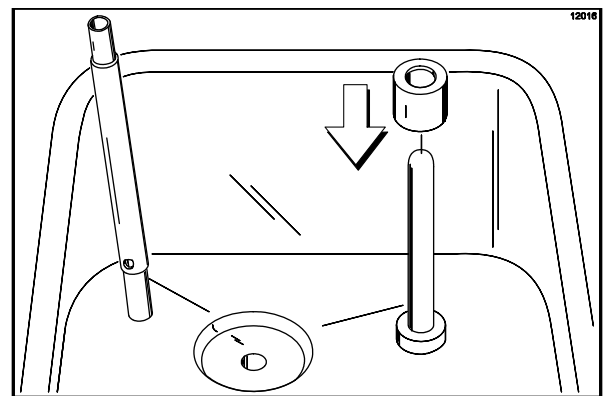


Figure 35

Répéter les étapes 1 à 7 pour le second cylindre de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Amorçage

Amorcer la machine aussi peu de temps que possible avant la première sortie de produit.

Étape 1

Placer un seau de mélange sous le bec de la porte et soulever la vanne de sortie. Remplir le réservoir de mélange **frais**. (La capacité maximale du réservoir est de 7,6 litres [8 pintes].) Laisser le mélange s'écouler dans le cylindre de réfrigération. Ceci forcera l'évacuation de toute la solution d'aseptisation restante. Lorsque le mélange coule à flots du bec de distribution, baisser la vanne de sortie.

Remarque : utiliser uniquement du mélange FRAIS lors de l'amorçage de l'unité de réfrigération.

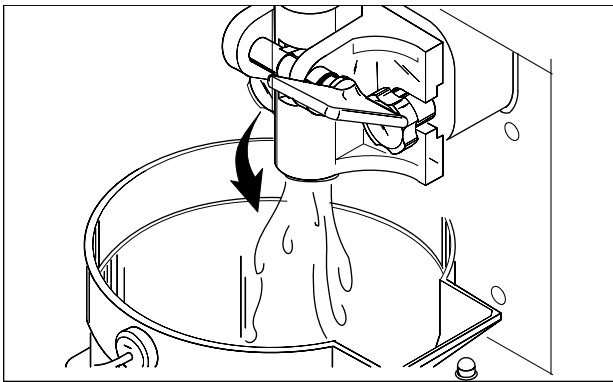


Figure 36

Étape 2

Lorsque le mélange ne coule plus à grosses bulles dans le cylindre de réfrigération, installer le tube d'admission dans l'orifice d'admission du mélange. S'assurer que le petit orifice du tube d'admission est en bas.

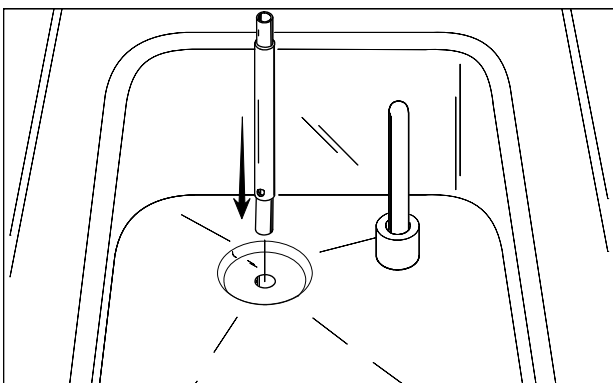


Figure 37

Étape 3

Lever momentanément le commutateur de sortie pour activer le cycle de réfrigération. Mettre le commutateur marche/arrêt en position AUTOMATIQUE. À la fin du cycle, le produit sera prêt à être servi.

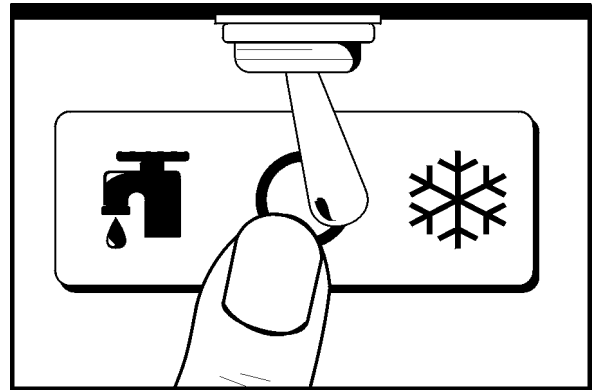


Figure 38

Étape 4

Mettre le couvercle du réservoir de mélange à sa place.

Répéter les étapes 1 à 4 pour le second cylindre de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Étape 5

Installer le plateau de récupération des gouttes avant et la grille de protection sous la porte de l'unité.

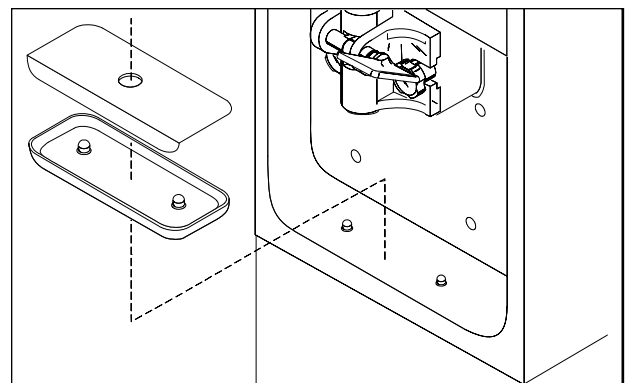


Figure 39

Étape 6

Glisser le bac ramasse-gouttes arrière dans l'espace du panneau latéral.

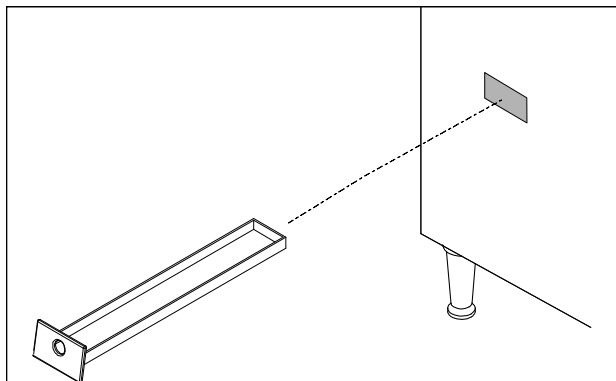


Figure 40

Procédure de fermeture

Les articles suivants sont nécessaires pour démonter les modèles 150/152/162/168 :

- Deux seaux de nettoyage
- Récipient en acier inoxydable aseptisé avec couvercle, pour le mélange réutilisé
- Brosses requises (fournies avec l'unité)
- Nettoyant
- Serviettes jetables

Évacuation du produit du cylindre de réfrigération

Étape 1

Mettre le commutateur marche/arrêt à l'ARRÊT le plus tôt possible avant le nettoyage. Ceci permettra au produit gelé de se ramollir pour faciliter le nettoyage.

Étape 2

Soulever le couvercle du réservoir. Retirer le tube d'alimentation et le flotteur du niveau de mélange. Les amener à l'évier pour les nettoyer.

Étape 3

Si les codes d'hygiène locaux autorisent la réutilisation de produit, placer un récipient en acier inoxydable aseptisé approuvé par la NSF pour la réutilisation de produit sous le bec de la porte. Placer le commutateur marche/arrêt en position LAVAGE et lever la vanne de sortie. Lorsque tout le produit s'est écoulé du bec de la porte, baisser la poignée de sortie et mettre le commutateur marche/arrêt en position d'ARRÊT. Mettre un couvercle aseptisé sur le récipient de produit à réutiliser et le mettre dans la chambre froide.

(Remarque : pour des informations supplémentaires concernant les règles sur la réutilisation du produit, consulter le point 5 de la page 27.)

Remarque : si les codes d'hygiène locaux n'autorisent PAS la réutilisation de produit, il faudra jeter le produit. Suivre les consignes de l'étape précédente, mais évacuer le produit dans un seau à mélange et se débarrasser du mélange de façon appropriée.



**TOUJOURS RESPECTER
LES CODES D'HYGIÈNE LOCAUX.**

Répéter les étapes 1 à 3 pour le second cylindre de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Rinçage

Étape 1

Verser 3,8 litres (1 gallon) d'eau fraîche et propre dans le réservoir à mélange. Au moyen des brosses fournies, frotter le réservoir à mélange, la tige du flotteur de niveau de mélange et l'orifice d'admission de mélange.

Étape 2

Placer un seau sous le bec de la porte et mettre le commutateur marche/arrêt en position LAVAGE, puis lever la poignée de sortie. Évacuer toute l'eau de rinçage du cylindre de réfrigération. Lorsque toute l'eau de rinçage s'est écoulée du bec de la porte, baisser la vanne de sortie et mettre le commutateur marche/arrêt en position d'ARRÊT.

Répéter cette procédure jusqu'à ce que l'eau de rinçage qui sort du cylindre de réfrigération soit claire.

Répéter les étapes 1 et 2 pour le second cylindre de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Nettoyage

Étape 1

Préparer une solution de nettoyage approuvée (par exemple : Kay-5® ou Stera-Sheen®). UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

Étape 2

Verser les 3,8 litres (1 gallon) de solution de nettoyage dans le réservoir à mélange et les laisser s'écouler dans le cylindre de réfrigération.

Étape 3

Pendant que la solution coule dans le cylindre de réfrigération, nettoyer à la brosse le réservoir à mélange, la tige du flotteur de niveau de mélange et l'orifice d'admission de mélange.

Étape 4

Mettre le commutateur marche/arrêt en position LAVAGE. Ceci remuera la solution de nettoyage dans le cylindre de réfrigération.

Étape 5

Placer un seau vide sous le bec de la porte et soulever la vanne de sortie. Faire sortir le reste de la solution nettoyante. Lorsque toute la solution s'est écoulée du bec de la porte, baisser la vanne de sortie et mettre le commutateur marche/arrêt en position d'ARRÊT.

Répéter les étapes 1 à 5 pour l'autre côté de l'unité de réfrigération, sur les modèles 162/168.

Démontage

Étape 1



S'assurer que le commutateur de marche/arrêt est en position d'ARRÊT. Le manquement à cette consigne risque d'entraîner des blessures graves car certaines pièces dangereuses pourront être en mouvement.

Étape 2

Retirer les vis de la porte de l'unité. Retirer le/les batteurs du/des cylindres de réfrigération et emmener ces pièces à l'évier pour le nettoyage.

Étape 3

Retirer le plateau de récupération des gouttes avant et la grille de l'unité. Les amener à l'évier pour le nettoyage.

Nettoyage à la brosse

Étape 1

Préparer dans l'évier une solution de nettoyage approuvée. UTILISER DE L'EAU CHAUDE ET SUIVRE LES SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.

IMPORTANT : suivre les consignes des étiquettes ; une solution trop CONCENTRÉE risquerait d'endommager les pièces tandis qu'une solution trop FAIBLE ne nettoierait pas suffisamment.) S'assurer que toutes les brosses fournies avec l'unité sont disponibles pour le nettoyage à la brosse.

Étape 2

Retirer le/les joints calottes du/des arbres d'entraînement du/des batteurs.

Étape 3

Retirer de la porte de l'unité l'embout de service, la poignée de la vanne de sortie, le bras élévateur de la vanne et la vanne de sortie. Retirer tous les joints toriques.

Remarque : pour retirer les joints toriques, utiliser une serviette jetable qui permette d'attraper le joint. Appliquer une pression verticale, jusqu'à ce que le joint torique saute de sa rainure. Avec l'autre main, appuyer sur la partie supérieure du joint torique pour le pousser vers l'avant ; celui-ci sortira de la rainure en roulant et pourra facilement être retiré. Lorsqu'il y a plusieurs joints toriques à retirer, toujours retirer le joint arrière en premier. Ceci permettra au joint de glisser vers l'avant en passant par dessus les joints situés plus avant sans tomber dans les rainures ouvertes.

Modèles 162/168 : retirer de la porte de l'unité les embouts de service, les goupilles pivotantes, les poignées de sortie, les vannes de sortie et la vanne de sortie centrale. Retirer tous les joints toriques.

Étape 4

Retirer le/les grands joints toriques, le/les paliers avant et le/les paliers guides de l'arrière de la porte de l'unité.

Étape 5

Revenir à l'unité avec une petite quantité de solution de nettoyage. Avec la brosse noire, nettoyer le/les paliers de carter arrière situés à l'arrière du/des cylindres de réfrigération.

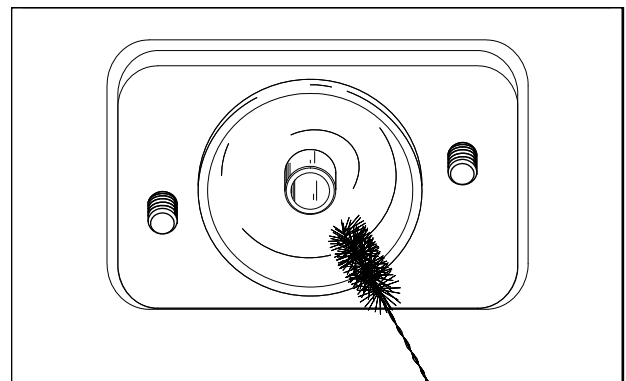


Figure 41

Étape 6

Retirer le bac ramasse-gouttes arrière du panneau latéral et l'emmener à l'évier pour le nettoyage.

Remarque : si le bac ramasse-gouttes est rempli d'une quantité excessive de mélange, cela indique que le joint torique de l'arbre d'entraînement du batteur doit être remplacé ou lubrifié correctement.

Étape 7

Nettoyer toutes les pièces démontées à la brosse dans la solution nettoyante en frottant bien. S'assurer qu'il n'y a plus ni lubrifiant, ni pellicule de mélange. Prêter une attention particulière au nettoyage à la brosse du centre de la/des vannes de sortie de la porte de l'unité. Placer toutes les pièces propres sur une surface propre et sèche et les laisser sécher pendant la nuit.

Étape 8

Essuyer toutes les surfaces extérieures de l'unité de réfrigération.

Section 7 Important : liste de contrôle de l'opérateur

Lors du nettoyage et de l'aseptisation



**TOUJOURS RESPECTER
LES CODES D'HYGIÈNE LOCAUX.**

Les calendriers de nettoyage et d'aseptisation sont déterminés par des organismes de réglementation locaux, étatiques ou fédéraux et ils doivent donc être respectés. Si l'unité comporte un mode d'attente (Standby), celui-ci ne doit pas être utilisé en remplacement des procédures de nettoyage et d'aseptisation, qui doivent être effectuées aux fréquences définies par l'organisme d'hygiène faisant autorité. Les points de contrôle suivants requièrent une attention particulière lors des opérations de nettoyage et d'aseptisation.



**LE NETTOYAGE ET L'ASEPTISATION
DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS AU QUOTIDIEN.**

Diagnostic de dénombrement de bactéries

- 1. Effectuer régulièrement une aseptisation et un nettoyage complets de l'unité, avec un démontage et un nettoyage à la brosse complets.
- 2. Utiliser toutes les brosses fournies pour un bon nettoyage. Ces brosses sont spécialement conçues pour atteindre tous les lieux d'infiltration de mélange.
- 3. Utiliser la petite brosse blanche pour nettoyer l'orifice d'admission de mélange qui part du réservoir de mélange et descend jusqu'à l'arrière du cylindre de réfrigération.
- 4. Utiliser la brosse noire pour bien nettoyer le palier du carter arrière situé à l'arrière du cylindre de réfrigération. S'assurer que la brosse soit couverte d'une quantité abondante de solution de nettoyage.
- 5. SI LES CODES D'HYGIÈNE LOCAUX AUTORISENT LA RÉUTILISATION DE PRODUIT, s'assurer que le mélange à réutiliser est conservé dans un récipient aseptisé en acier inoxydable couvert et utilisé le lendemain. NE PAS amorcer la machine avec du produit réutilisé. Lors de la réutilisation de mélange, éliminer la mousse et s'en débarrasser. Mélanger le produit réutilisé à du mélange frais à un taux de 50/50, pendant la journée d'utilisation.
- 6. Choisir un jour de la semaine au cours duquel on laissera le niveau de mélange descendre aussi bas que possible ; se débarrasser du mélange restant après la fermeture. Ceci permet de créer une rupture dans le cycle de produit réutilisé et de réduire la possibilité d'un dénombrement élevé de bactéries et de coliformes.
- 7. Préparer les solutions de nettoyage et d'aseptisation correctement. Bien lire et respecter les consignes des étiquettes. Une solution trop saturée pourrait endommager les pièces, alors qu'une solution trop faible en concentré ne satisferait pas les exigences de nettoyage et d'aseptisation.
- 8. La température du mélange dans le réservoir et dans la chambre froide doit être inférieure à 4,4 °C (40 °F).

Vérifications régulières d'entretien

- 1. Vérifier que le palier du carter arrière ne comporte pas de signes d'usure (fuite excessive de mélange dans le bac ramasse-gouttes arrière) et qu'il est nettoyé correctement.
- 2. Au moyen d'un tournevis et d'un chiffon, nettoyer tout lubrifiant ou dépôt de mélange sur le palier de carter arrière et sur la douille femelle hexagonale d'entraînement.
- 3. Se débarrasser des joints toriques et autres joints usagés, déchirés ou trop lâches et les remplacer par de nouveaux joints.
- 4. Respecter toutes les procédures de lubrification, telles qu'elles sont décrites dans la section « Montage ».

- 5. Si l'unité est refroidie à l'air, vérifier qu'il n'y a pas d'accumulation de poussières et de peluches dans le condenseur. Un condenseur sale affecte l'efficacité et la capacité de la machine. Les condenseurs doivent être nettoyés **une fois par mois**, avec une brosse douce. **Ne jamais** utiliser de tournevis ou autre outil en métal pour nettoyer entre les ailettes. Le manquement à cette consigne pourra entraîner une électrocution.
Remarque : pour les machines équipées d'un filtre à air, il faudra obligatoirement nettoyer les filtres à l'aspirateur tous les mois.
- 6. Sur le système de réfrigération auxiliaire, vérifier qu'il n'y a pas d'accumulation de poussières et de peluches dans le condenseur. Un condenseur sale réduit la capacité de réfrigération du réservoir à mélange. Les condenseurs doivent être nettoyés **une fois par mois**, avec une brosse douce. **Ne jamais** utiliser de tournevis ou autre outil en métal pour nettoyer entre les ailettes. Le manquement à cette consigne pourra entraîner une électrocution.

Entreposage l'hiver

En cas de fermeture en hiver, il est important de protéger l'unité de réfrigération en prenant certaines précautions, tout particulièrement dans le cas où le bâtiment est exposé au gel.

Débrancher l'unité de l'alimentation principale en électricité pour éviter tout endommagement électrique potentiel.

Le distributeur Taylor local est en mesure d'effectuer ce service.

Envelopper les pièces amovibles de l'unité telles que le batteur et la porte de l'unité et les placer dans un endroit sec et abrité. Protéger les pièces en caoutchouc et les joints d'étanchéité en les enveloppant dans du papier résistant à l'humidité. Toutes les pièces doivent être bien nettoyées et tout dépôt de mélange séché ou de lubrifiant qui risquerait d'attirer les souris ou autres ravageurs doit être éliminé.

Section 8

Guide de dépannage

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE DE RÉF.
1. Le produit ne sort pas.	a. Le commutateur de marche/arrêt est en position d'ARRÊT.	a. Mettre le commutateur de marche/arrêt en position AUTOMATIQUE.	24
	b. Le niveau de mélange dans le réservoir à mélange est inadéquat.	b. Remplir le réservoir de mélange.	24
	c. Il y a eu surcharge du moteur du batteur.	c. Réinitialiser l'unité de réfrigération.	16
	d. L'unité est débranchée de la prise murale.	d. Brancher le cordon électrique. Appuyer sur le bouton de réinitialisation.	16
	e. Le disjoncteur s'est déclenché ou le fusible a sauté.	e. Mettre le disjoncteur en marche ou remplacer le fusible. Appuyer sur le bouton de réinitialisation.	16
	f. La porte de l'unité est mal assemblée.	f. Voir « Procédures de fonctionnement » pour une bonne installation.	19
	g. Une quantité excessive de produit est servie par rapport à la capacité de l'unité de réfrigération.	g. Arrêter de servir du produit et laisser l'unité récupérer.	---
2. La pompe ne fonctionne pas en mode « AUTOMATIQUE ».	a. L'unité est débranchée.	a. Brancher le cordon d'alimentation ; appuyer sur le bouton de réinitialisation.	16
	b. Le système de réfrigération n'est pas activé.	b. Sur les unités T.Q.C., lever momentanément le commutateur de sortie pour activer le système de réfrigération.	24
	c. Le disjoncteur s'est déclenché ou le fusible a sauté.	c. Mettre le disjoncteur en marche ou remplacer le fusible. Appuyer sur le bouton de réinitialisation.	16
	d. Il y a surcharge du moteur du batteur, ce qui entraîne une perte d'alimentation du commutateur de marche/arrêt.	d. Réinitialiser l'unité de réfrigération.	16
3. Le produit est trop dur.	a. La commande de température ou la T.Q.C. sont réglées trop bas.	a. Régler la commande de température. Ne pas régler la température en-dessous de 8 °C (18 °F). Pour la T.Q.C., contacter un technicien de service.	16

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE DE RÉF.
4. Le produit est trop liquide.	a. La commande de température ou la T.Q.C. sont réglées trop haut.	a. Régler la commande de température. Pour la T.Q.C., contacter un technicien de service.	16
	b. Le tube d'admission n'est pas installé.	b. Installer le tube d'admission dans l'orifice d'admission de mélange qui se trouve au fond du réservoir à mélange.	24
	c. Service excessif par rapport à la capacité de l'unité de réfrigération.	c. Deux portions de 113,4 g (4 oz) par minute.	---
5. Les parois du cylindre de réfrigération sont entaillées.	a. Utilisation de l'unité de réfrigération sans que le palier avant soit posé sur la porte de l'unité.	a. Installer le palier avant sur la porte de l'unité.	19
	b. La boîte à engrenages ou l'entraînement direct sont mal alignés.	b. Contacter un technicien de service.	---
6. Excès de fuites dans le bac ramasse-gouttes arrière.	a. Il y a un joint torique usagé ou défectueux sur l'arbre d'entraînement du batteur.	a. Remplacer les joints toriques tous les 3 mois.	32
	b. Le palier du carter arrière est usagé.	b. Contacter un technicien de service.	---
	c. Le mauvais lubrifiant a été utilisé.	c. Utiliser un lubrifiant alimentaire (exemple : le lubrifiant Taylor Lube).	19
	d. L'arbre d'entraînement du batteur est mal lubrifié.	d. Lubrifier l'arbre d'entraînement du batteur correctement.	19
7. La vanne de sortie fuit.	a. Un mauvais lubrifiant a été utilisé.	a. Utiliser un lubrifiant alimentaire (exemple : le lubrifiant Taylor Lube).	20
	b. Il y a des joint toriques usagés ou défectueux sur la vanne de sortie.	b. Remplacer les joints toriques tous les 3 mois.	32
	c. Mauvaise lubrification de la vanne de sortie.	c. Lubrifier la vanne de sortie correctement.	20
8. Le produit ne s'achemine pas dans le cylindre de réfrigération.	a. Le niveau de mélange dans le réservoir à mélange est inadéquat.	a. Remplir le réservoir de mélange.	24
	b. L'orifice d'admission de mélange est gelé.	b. Contacter un technicien de service.	16

PROBLÈME	CAUSE PROBABLE	SOLUTION	PAGE DE RÉF.
<p>9. L'unité tombe trop souvent en panne pour des raisons de surcharge.</p>	<p>a. Un nombre trop important d'appareils est branché au circuit.</p> <p>b. Une rallonge a été placée entre le cordon d'alimentation et la prise murale.</p>	<p>a. Il est nécessaire de disposer d'un circuit séparé de 20 A pour que l'unité de réfrigération fonctionne correctement.</p> <p>b. Lorsqu'on utilise la rallonge, sa capacité en courant admissible doit correspondre à celle du cordon d'alimentation.</p>	<p>---</p> <p>---</p>
<p>10. Modèles 162 et 168 : Le mélange d'un cylindre de réfrigération fuit dans le second cylindre.</p>	<p>a. Le joint de la vanne de sortie du centre est usagé ou mal lubrifié.</p>	<p>a. Lubrifier le joint correctement et le remplacer tous les 3 mois.</p>	<p>20 / 32</p>

Section 9 Calendrier de remplacement des pièces

DESCRIPTION DES PIÈCES	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS	QTÉ.	
				150/152	162/168
Joint calotte de l'arbre d'entraînement du batteur	X			1	2
Joint torique de la porte de l'unité	X			1	2
Palier avant de la porte de l'unité	X			1	2
Palier guide de la porte de l'unité	X			1	2
Joint torique de la vanne de sortie	X			2	4
Joint torique de la poignée de la vanne de sortie	X			1	-
Joint de la vanne de sortie centrale	X			-	1
Joint torique de la goupille pivotante	X			-	2
Brosse noire 1 po x 2 po		Inspecter et changer si nécessaire	Au minimum	1	1
Brosse double		Inspecter et changer si nécessaire	Au minimum	1	1
Brosse blanche 1 po x 2 po		Inspecter et changer si nécessaire	Au minimum	1	1
Brosse blanche 3 po x 7 po		Inspecter et changer si nécessaire	Au minimum	1	1

Section 10

Garantie limitée sur l'équipement

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES UNITÉS DE RÉFRIGÉRATION

Taylor Company, division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc. (« Taylor ») a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les unités de réfrigération de marque Taylor neuves (le « Produit ») vendues par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine uniquement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit le Produit contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie débutent à la date de l'installation originale du Produit. En cas de défaillance d'une pièce due à une déficience survenue pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une pièce neuve ou réusinée, selon son choix, en remplacement de la pièce déficiente ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'un Produit. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Produit	Pièce	Période de garantie limitée
Crème glacée	Carter isolé	Cinq (5) ans
Yaourt glacé	Compresseur de réfrigération	Cinq (5) ans
Shakes	(à l'exception de la vanne de service)	
Smoothies	Moteurs de batteurs	Deux (2) ans
Boisson réfrigérées	Engrenage d'entraînement de batteur	Deux (2) ans
Desserts en série	Cartes de circuit imprimé et commandes Softech, à partir du numéro de série H8024200	Deux (2) ans
	Pièces non incluses dans ce tableau ou exclues ci-dessous	Un (1) an

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. S'il n'est pas possible de vérifier la date d'installation d'origine du Produit, la période de la garantie limitée commence alors quatre-vingt-dix (90) jours après la date de fabrication du Produit (selon ce qui est indiqué sur le numéro de série du Produit). Une preuve d'achat pourra être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si le Produit a été installé et tout le travail d'entretien requis sur le Produit effectué par un distributeur ou agent de service autorisé par Taylor et si des pièces Taylor neuves et authentiques ont été utilisées.
3. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les consignes contenues dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
4. Les pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisé par Taylor pour remboursement.
5. L'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette de données du Produit annulera cette garantie limitée.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne concerne **pas** :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, de la dépose, de l'installation, de l'envoi, de l'entretien ou de la manutention de pièces défectueuses, de pièces de rechange ou de nouveaux Produits.
2. La maintenance, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs.

3. Le remplacement des articles d'usure considérés comme pièces de catégorie « 000 » dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
4. Les tuyaux externes, les fournitures électriques, et la mise à la terre de la machine.
5. Les pièces non fournies et non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
6. Les allers et retours et les temps d'attente nécessaires car un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service dans le cadre de la garantie promptement, à son arrivée.
7. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence d'entretien ou à un entretien inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation ou un fonctionnement inappropriés, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvés pour le montage et le nettoyage.
8. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnement corrosif, infestation d'insectes ou de rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de la machine sans respect des spécifications d'alimentation en eau ou en électricité du Produit, en excès ou en manque ; ou les composants réparés ou modifiés de telle manière que, selon l'avis du Fabricant, la performance, l'usure normale ou la détérioration en a été affectée négativement.
9. Tout Produit acheté sur Internet.
10. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
11. Les coûts en carburant ou en électricité ou les augmentations des coûts du carburant ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
12. Les dommages résultant de l'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié sur l'étiquette de données du Produit annuleront cette garantie limitée.
13. Tout coût de remplacement, de remplissage ou de dépose du frigorigène, y compris le coût du frigorigène.
14. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varieront d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES COMPOSANTS DÉFECTUEUX, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou plainte concernant le Produit en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, remplacement ou autre correction du Produit dans le cadre de la garantie ; ce courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
 Division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc.
 750 N. Blackhawk Blvd.
 Rockton, IL 61072, États-Unis

Section 11 Garantie limitée sur les pièces

GARANTIE LIMITÉE DE TAYLOR COMPANY SUR LES PIÈCES AUTHENTIQUES DE TAYLOR

Taylor Company, division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc. (« Taylor ») a le plaisir de fournir cette garantie limitée sur les composants et les pièces de remplacement neufs et authentiques (les « Pièces ») vendus par Taylor sur tout le marché, à l'acheteur d'origine uniquement.

GARANTIE LIMITÉE

Taylor garantit les Pièces contre toute défaillance due à une déficience du matériel ou de la fabrication, dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, comme suit. Toutes les périodes de garantie commencent à la date d'installation d'origine de la Pièce sur l'unité Taylor. En cas de défaillance d'une Pièce due à une déficience pendant la période de garantie applicable, Taylor, par l'intermédiaire d'un distributeur ou d'une agence de service autorisés par Taylor, fournira gratuitement une Pièce neuve ou réusinée, selon son choix, en remplacement de la Pièce défectueuse ayant causé la défaillance. À moins d'indication du contraire dans le présent document, ceci représente les obligations exclusives de Taylor dans le cadre de cette garantie limitée, en cas de défaillance d'une Pièce. Cette garantie limitée est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énumérées ci-dessous et au dos (le cas échéant) de ce document.

Pièce ou code de catégorie de garantie de la pièce	Période de garantie limitée
Pièces de catégorie 103 ¹	Trois (3) mois
Pièces de catégorie 212 ²	Douze (12) mois
Pièces de catégorie 512	Douze (12) mois
Pièces de catégorie 000	Aucune garantie
Pièce Taylor N° 072454 (moteur-24VCC *C832/C842*)	Quatre (4) ans

CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

1. S'il n'est pas possible de vérifier la date d'installation d'origine de la Pièce, une preuve d'achat pourra alors être exigée au moment du service.
2. Cette garantie limitée est uniquement valide si la Pièce a été installée et tout le travail d'entretien requis en lien avec la Pièce effectué par un distributeur ou agent de service autorisé de Taylor.
3. La garantie limitée concerne uniquement les Pièces étant toujours utilisées par leur propriétaire d'origine, sur le lieu d'installation d'origine, et contenues dans l'unité d'installation d'origine.
4. L'installation, l'utilisation, l'entretien et la maintenance doivent être normaux et conformes à toutes les consignes contenues dans le manuel de l'opérateur de Taylor.
5. Les Pièces défectueuses doivent être renvoyées au distributeur ou à l'agent de service autorisés par Taylor pour remboursement.
6. Cette garantie n'a pas pour objet de réduire la durée de toute période de garantie fournie conformément à une garantie limitée de Taylor séparée sur un équipement de réfrigération ou un gril.
7. L'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié pour l'unité dans laquelle la Pièce est installée annulera cette garantie limitée.

^{1,2} À l'exception de la pièce Taylor N° 032129SER2 (compresseur-air-230V SERV) et de la pièce Taylor N° 075506SER1 (compresseur-air-115V 60HZ) dont la période de garantie limitée est de douze (12) mois, si elles sont utilisées dans une unité de réfrigération Taylor, et de deux (2) ans si elles sont utilisées dans un gril Taylor.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne concerne **pas** :

1. La main d'œuvre ou autres coûts encourus dans le cadre du diagnostic, de la réparation, de la dépose, de l'installation, de l'envoi, du service ou de la manutention de Pièces défectueuses, de Pièces de rechange ou de nouvelles Pièces.
2. L'entretien, le nettoyage et la lubrification normaux, selon ce qui est décrit dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris le nettoyage des condenseurs et de l'accumulation de carbone et de graisse.
3. L'entretien obligatoire, que ce soit le nettoyage ou les réparations d'ordre général pour remettre les surfaces de cuisson, dont la plaque supérieure et la plaque inférieure, en état de fonctionnement afin d'obtenir une cuisson adéquate ou le montage adéquat des feuilles de protection et des attaches suite à une accumulation de graisse sur les surfaces de cuisson, dont, entre autres, les plaques inférieures et supérieures, les côtés de la gaine et le haut de la gaine.
4. Le remplacement des surfaces de cuisson, dont la plaque supérieure et la plaque inférieure, pour des raisons de piqûres ou de corrosion (ou, dans le cas de la plaque supérieure, de perte de revêtement) résultant de dommages causés par le choc des spatules ou autres petits ustensiles utilisés pendant le processus de cuisson ou du fait de l'utilisation d'agents et de matériaux ou processus de nettoyage non approuvés par Taylor.
5. Le remplacement des articles d'usure désignés comme pièces de catégorie « 000 » dans le manuel de l'opérateur de Taylor, ainsi que de toute feuille de protection et attache utilisées pour le montage de la plaque supérieure du Produit.
6. Les tuyaux externes, les fournitures électriques, et la mise à la terre de la machine.
7. Les pièces non fournies et non désignées par Taylor ou les dommages résultant de leur utilisation.
8. Les allers et retours et les temps d'attente nécessaires car un technicien de service a été empêché de commencer le travail de service couvert par la garantie promptement, à son arrivée.
9. Les défaillances, dommages ou réparations dus à une installation défectueuse, à une application fautive, à un abus, à l'absence d'entretien ou à un entretien inapproprié, à des modifications non autorisées ou à une utilisation ou un fonctionnement inappropriés, selon ce qui est indiqué dans le manuel de l'opérateur de Taylor, y compris mais sans s'y limiter, le manquement à utiliser les bonnes techniques, les bons outils et les fournitures de nettoyage approuvés pour le montage et le nettoyage.
10. Les défaillances, dommages ou réparations dus au vol, au vandalisme, au vent, à la pluie, aux inondations, aux crues, à l'eau, aux orages, aux tremblements de terre ou à toute autre catastrophe naturelle : incendie, environnement corrosif, infestation d'insectes ou de rongeurs ou autres sinistre, accident ou cas de force majeure échappant au contrôle de Taylor ; l'utilisation de l'unité dans laquelle une pièce est installée sans respect des spécifications d'alimentation en gaz, en eau ou en électricité, en excès ou en manque ; ou les Pièces ou unités dans lesquelles elles sont installées qui sont réparées ou modifiées de telle manière que, selon l'avis de Taylor, la performance, l'usure normale ou la détérioration en a été affectée négativement.
11. Toute Pièce achetée sur Internet.
12. Les défaillances de démarrage dues à des problèmes de tension, de fusibles ayant sauté, de disjoncteurs ouverts, ou de dommages dus aux insuffisances ou à une interruption du service électrique.
13. Les coûts en électricité, essence ou autre combustible ou les augmentations des coûts du combustible ou de l'électricité, pour quelque raison que ce soit.
14. Les dommages résultant de l'utilisation de tout frigorigène autre que celui spécifié pour l'unité dans laquelle la Pièce est installée annuleront cette garantie limitée.
15. Tout coût de remplacement, de remplissage ou de dépose du frigorigène, y compris le coût du frigorigène.
16. **TOUT DOMMAGE MATÉRIEL OU COMMERCIAL PARTICULIER, INDIRECT OU CONSÉCUTIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.** Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion des dommages consécutifs ou indirects ; il est donc possible que cette limitation ne s'applique pas à votre situation.

Cette garantie limitée vous octroie des droits juridiques spécifiques ; il est possible que vous ayez également d'autres droits qui varieront d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DE LA GARANTIE

CETTE GARANTIE LIMITÉE EST EXCLUSIVE ET SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION ET/OU VOIE DE DROIT, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN OBJET SPÉCIFIQUE. LE SEUL RECOURS DU PROPRIÉTAIRE D'ORIGINE EN CE QUI CONCERNE TOUT PRODUIT SERA LA RÉPARATION OU LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DÉFECTUEUSES, SELON LES MODALITÉS DE CETTE GARANTIE LIMITÉE. TOUS LES DROITS À DES DOMMAGES IMMATÉRIELS OU ACCESSOIRES (Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS POUR PERTES DE GAINS, PERTES DE PROFITS, PERTES DE PRODUITS, ENDOMMAGEMENT DE BIENS OU DÉPENSES EN SERVICE) SONT EXPRESSÉMENT EXCLUS. LES GARANTIES EXPLICITES DÉFINIES DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE POURRONT ÊTRE NI MODIFIÉES, NI ÉLARGIES, NI CHANGÉES PAR QUELQUE DISTRIBUTEUR, CONCESSIONNAIRE OU AUTRE PERSONNE QUE CE SOIT.

RECOURS JURIDIQUES

Le propriétaire **est tenu** d'informer Taylor par écrit, par courrier recommandé ou enregistré envoyé à l'adresse suivante, de tout défaut ou toute plainte concernant la Pièce en indiquant le défaut ou la plainte, ainsi qu'une requête spécifique de réparation, remplacement ou autre correction de la Pièce dans le cadre de la garantie ; le courrier devra être envoyé au moins trente (30) jours avant tout recours en justice.

Taylor Company
Division de Carrier Commercial Refrigeration, Inc.
750 N. Blackhawk Blvd.
Rockton, IL 61072, États-Unis